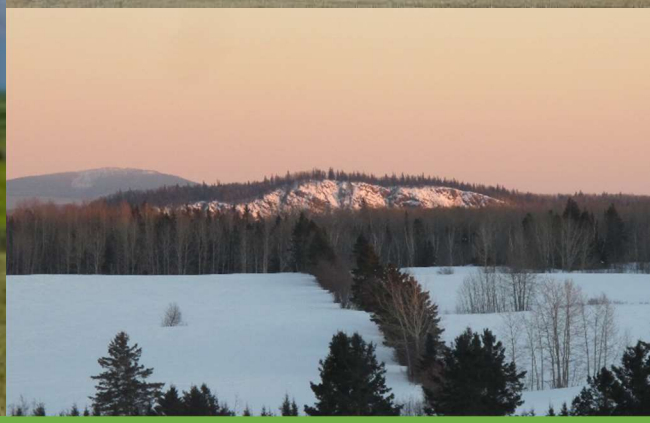

Monographie de Saint-Valérien

rédigée par CATHERINE BEAULIEU

pour la Communauté des Ateliers des savoirs partagés de Saint-Valérien

SEPTEMBRE 2023

Table des matières

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES 4

CHAPITRE 1 : LOCALISATION ET TERRITOIRE 5

1.1. RÉSEAU ROUTIER ET TRANSPORTS 8

1.2. TERRES PUBLIQUES 11

CHAPITRE 2 : SAINT-VALÉRIEN - PLUS DE 125 ANS D'HISTOIRE 14

2.1. LES GRANDES ÉTAPES DU DÉVELOPPEMENT DE SAINT-VALÉRIEN 15

2.1.1. Défrichage et colonisation agricole du territoire 15

2.1.2. Foresterie 16

2.1.3. Développement religieux 17

2.1.4. Développement municipal 20

2.1.5. Les projets de développement d'hier 22

2.1.6. Autres événements marquants 27

2.2. DES INITIATIVES « VERTES » DE LONGUE DATE 29

CHAPITRE 3 : SITUATION SOCIODÉMOGRAPHIQUE ACTUELLE 30

3.1. STATISTIQUE DEMOGRAPHIQUES 30

CHAPITRE 4 : INFORMATIONS ÉCONOMIQUES 34

4.1. STATISTIQUES SUR L'EMPLOI ET L'ÉCONOMIE VALERIENOISE 34

4.2. PRÉSENTATION DES ENTREPRISES VALERIENOISE 34

4.2.1. Entreprises agricoles 35

4.2.2. Entreprises en mécanique, transports et construction 37

4.2.3. Autres entreprises 37

CHAPITRE 5 : COMITÉS ET POLITIQUES MUNICIPALES 38

5.1. COMITÉS RATTACHÉS À LA MUNICIPALITÉ 38

5.2. PRINCIPALES POLITIQUES MUNICIPALES 39

CHAPITRE 6 : VIE ASSOCIATIVE ET COMMUNAUTAIRE 42

6.1. ORGANISMES ET COMITÉS CITOYENS 42

6.2. ÉVÉNEMENTS RÉCURRENTS ET FESTIVITÉS 46

CHAPITRE 7 : PROJETS ET ACTIVITÉS EN COURS 47

7.1. LES PROJETS RÉALISÉS ET ACTIFS 47

7.2. PROJETS EN DISCUSSION ET EN COURS DE RÉALISATION 49

CHAPITRE 8 : ENJEUX FONDAMENTAUX DE SAINT-VALÉRIEN 51

8.1. TRANSPORT EN COMMUN ET TRANSPORT ACTIF 51

8.2. SERVICES DE PROXIMITÉ EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX 52

8.3. ACCÈS À DES LOGEMENTS ABORDABLES ET ADAPTÉS AUX BESOINS DE LA POPULATION 53

8.4. COMMUNICATION ET MIXITÉ SOCIALE 54

8.5. INFRASTRUCTURES ET ACTIVITÉS DE LOISIRS 54

8.6. PROTECTION ET MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE 55

LISTE DES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES 56

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

ASP : Atelier des savoirs partagés

C125SV : Comité du 125e anniversaire de Saint-Valérien

CAAF : Contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier

CAMF : Carrefour action municipale et famille

CCU : Comité consultatif d'urbanisme

CCSV : Comité du centenaire de Saint-Valérien

CISSS : Centre intégré de santé et de services sociaux

CPE : Centre de la petite enfance

CSS : Centre de services scolaire

EVB : Établissements verts Brundtland

FAMADA (politique) : Politique Familiale municipale et Municipalité amie des aînés

FQCQ : Fédération québécoise des clubs quads

FQMQ : Fédération des clubs de motoneigistes du Québec

HEC : Hautes études commerciales

HLM : Habitation à loyer modique

ISQ : Institut de la statistique du Québec

MAMH : Ministère des Affaires municipales et de l'habitation

MAPAQ : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

MERN : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles

MRC : Municipalité régionale de comté

MSV : Municipalité de Saint-Valérien

n.p. : non paginé

OBNL : Organisme à but non lucratif

PAAQD : Plan d'action d'aménagement du quartier durable

PATP : Plan d'affectation du territoire public

RCLALQ : Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec

s.d. : sans date

SERN : Société d'exploitation des ressources de la Neigette

STAT CAN : Statistique Canada

TERFA : Territoire d'expériences récréatives des forêts anciennes

TRANSPORT RN : Transport collectif rural Rimouski-Neigette

UHA : Unité d'habitation accessoire

UPA BSL : Union des producteurs agricoles du Bas-Saint-Laurent

UQAR : Université du Québec à Rimouski

VTT : Véhicule tout-terrain

CHAPITRE 1 : LOCALISATION ET TERRITOIRE

Figure 1. Localisation de Saint-Valérien dans la MRC Rimouski-Neigette. Source : https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/cartes/mrc/100.pdf

La municipalité de Saint-Valérien est située dans la MRC Rimouski-Neigette au Bas-Saint-Laurent (Ministère des Affaires municipales et de l'habitation, s.d.). D'une superficie totale de presque 148 km^2 (MAMH, s.d.), le vaste territoire rural valérienois est caractérisé par ses vallons, ses champs cultivés, ses forêts et les nombreux cours d'eau et lacs qui le sillonnent. Une vaste faune est observable au cœur du territoire : « oiseaux, perdrix, lièvres, canards, chevreuils, orignaux et autres... » (Comité du centenaire de Saint-Valérien, 1985, p.36). La plupart des cours d'eau traversant la municipalité se jettent dans la rivière Rimouski (à l'ouest) et dans la Rivière du Bic (au nord-ouest).

Tableau 1 : Liste des principales rivières et principaux lacs de St-Valérien*

Nom du cours d'eau		
Rivière-Rimouski	Rivière Touladi	Lac Tonio Cyr
Petite-Rivière-Rimouski**	Grand lac Macpès	Lac du Notaire Gagnon
Grande-Rivière-Rimouski	Lac de la montagne Ronde	Lac Ferry
Rivière des Accores	Lac à l'Abbé	Lac Malfait
Rivière Gamache	Lac de Lapelle	Lac Landry
Ruisseau-Raphaël	Lac à la Truite	Lac à Vaillancourt
Rivière Rigoumabe	Lac Vaseux	Lac Côté
Rivière Blanche	Lac de la Cassette***	Lac Magloire
Rivière Noire	Lac à Foin	Lac en Croix

*Sources : CCSV, 1985, p.38-41 ; Comité du 125e anniversaire de Saint-Valérien, 2010, p.113-114. *Cette liste exclut les lacs situés sur le territoire de la Réserve Duchénier.*
***La Petite-Rivière-Rimouski est surnommée, par certains Valérienois, « le Petit-Rimouski »*
****Ce lac est parfois aussi nommé lac Petit Cossette ou Lac à Dion.*

La municipalité de Saint-Valérien est voisine des municipalités et districts suivants :

- Le Bic (district de Rimouski) au nord-ouest, connu pour son parc National et ses lieux touristiques bordés par le fleuve Saint-Laurent ;
- Sacré-Cœur (district de Rimouski) au nord ;
- Rimouski au nord, centre urbain de la MRC qui offre des services complets et variés ;
- Sainte-Odile (district de Rimouski) au nord-est ;
- Sainte-Blandine (district de Rimouski) à l'est ;
- Saint-Narcisse au sud-est, avec ses lieux de tourisme et de villégiature ;
- Saint-Eugène-de-Ladrière au sud-ouest, avec son autodrome ;
- Saint-Fabien à l'ouest.

Crédit photo : Joan Sullivan©. Source : https://municipalite.saint-valerien.qc.ca/vivre-a-saint-valerien/

En outre, Saint-Valérien est situé à environ 300km au nord-est de Québec et à 400km à l'ouest de Gaspé sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent. La municipalité est à proximité (environ 20km) du centre-ville de Rimouski (la ville la plus populeuse du Bas-Saint-Laurent avec ses 50 000 habitants).

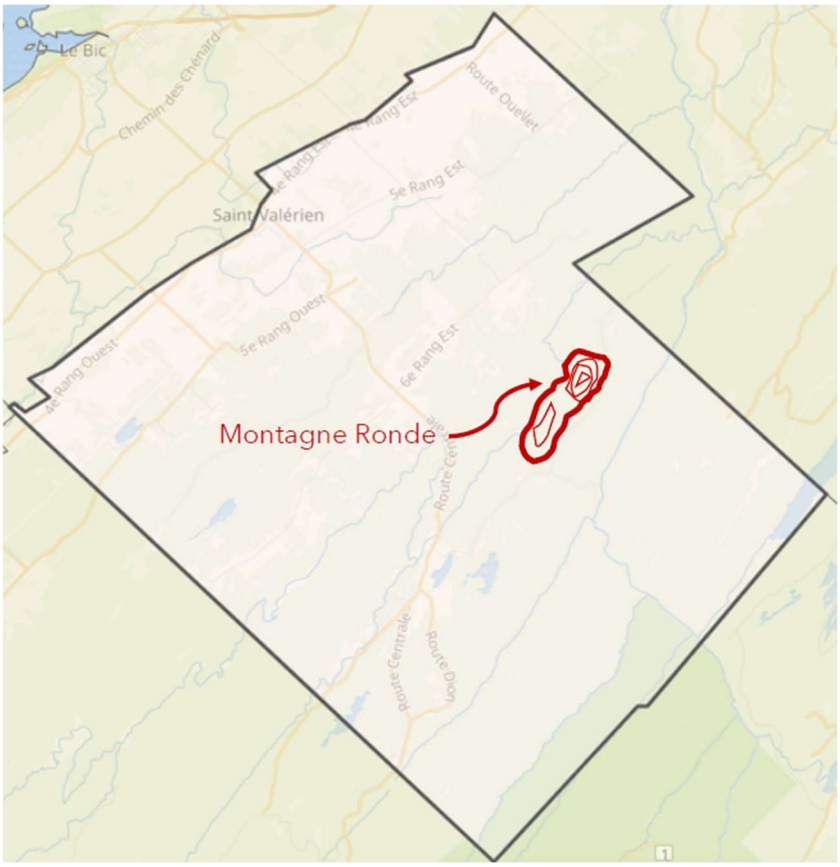

Figure 2. Localisation de la montagne Ronde sur le territoire valérienois. Source : Politique FAMADA 2022-2032 de Saint-Valérien, p. 15.

Le village s'élève au-dessus du Bic à environ 200 mètres d'altitude par rapport au niveau de la mer et offre des points de vue magnifiques sur le Pic Champlain (Parc national du Bic), les champs environnants et le fleuve Saint-Laurent (CCSV, 1985). Son point le plus élevé à 281m correspond au sommet de la montagne Ronde (Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, 2022). Cette montagne fait partie de la chaîne des Monts Notre-Dame (section des Appalaches qui s'étend de la région de la Beauce jusqu'aux monts Chic-Chocs, en Gaspésie) formée il y a

plus de 200 000 ans (Gouvernement du Québec, 2012 ; Route des Monts Notre-Dame, s.d.). Le belvédère de la montagne Ronde offre un point de vue magnifique allant de la Petite-Rivière-Rimouski aux innombrables boisés et champs cultivés de Saint-Valérien, jusqu'au Pic Champlain et aux abords du fleuve Saint-Laurent. Le territoire valérienois fait partie de la région physiographique des hautes-terres appalachiennes (Gouvernement du Canada, 2019). Par ailleurs, le réseau mobile et le réseau d'internet haute vitesse couvrent tout le territoire (Centre communautaire de Saint-Valérien, 2022).

1.1. RÉSEAU ROUTIER ET TRANSPORTS

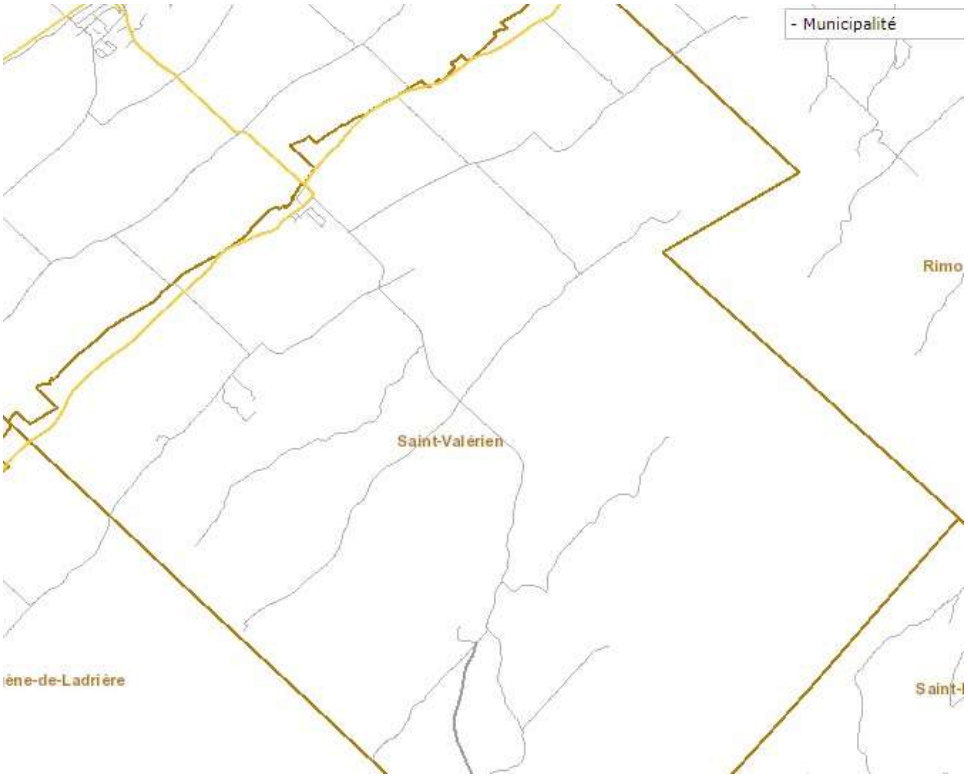

Figure 3. Principales routes de Saint-Valérien. Source : MERN, 2022

Saint-Valérien compte plusieurs rangs qui traversent du nord-est au sud-ouest le territoire (les 4e rangs Est et Ouest, les 5e rangs Est, Centre et Ouest, et les 6e rangs Est et Ouest) en plus des quelques rues et avenues du village et des routes secondaires qui relient les rangs entre eux. Le 4e rang Est est un axe routier de grande importance pour les Valérienois, puisqu'il s'agit du chemin le plus direct vers le centre-

ville de Rimouski. Situé à l'opposé du village, le 4e rang Ouest est un axe routier d'importance pour rejoindre la municipalité de St-Eugène-de-Ladrière.

La route Centrale traverse la paroisse et sépare les rangs situés à l'est de ceux à l'ouest. Elle devient la route de Saint-Guy à l'extrémité sud de la paroisse. La route de Saint-Guy est une route d'accès aux ressources reconnue auprès du ministère des Affaires municipales. La demande de statut de cette route d'accès aux ressources a été entamée par l'entreprise Abitibi-Price pour l'accès aux ressources forestières et minéralogiques et par le gérant de la Seigneurie Nicolas-Riou pour la protection des ressources fauniques de ce territoire (Comité du 125e anniversaire de St-Valérien, 2010, p.147). Cette route permet aussi l'entrée sur le territoire de la réserve faunique Duchénier par un poste d'accueil officiel.

La section de la route centrale située au sud des lots des 6e rangs et au nord de la route de la Montagne ronde s'appelait autrefois le 7e rang, alors que la section au sud de cette route et jusqu'aux limites de la Réserve Duchénier était nommée le 8e rang (CCSV, 1985, p.553). Ces appellations sont encore aujourd'hui utilisées par une certaine partie de la population de Saint-Valérien, même si elles n'apparaissent plus sur les cartes. Il existe aussi quelques autres routes secondaires qui servent d'accès à des lieux de villégiatures et divers chemins forestiers. Les seules routes asphaltées de la paroisse sont les rangs 4 Est et 4 Ouest, la route Centrale et les rues et avenues du village.

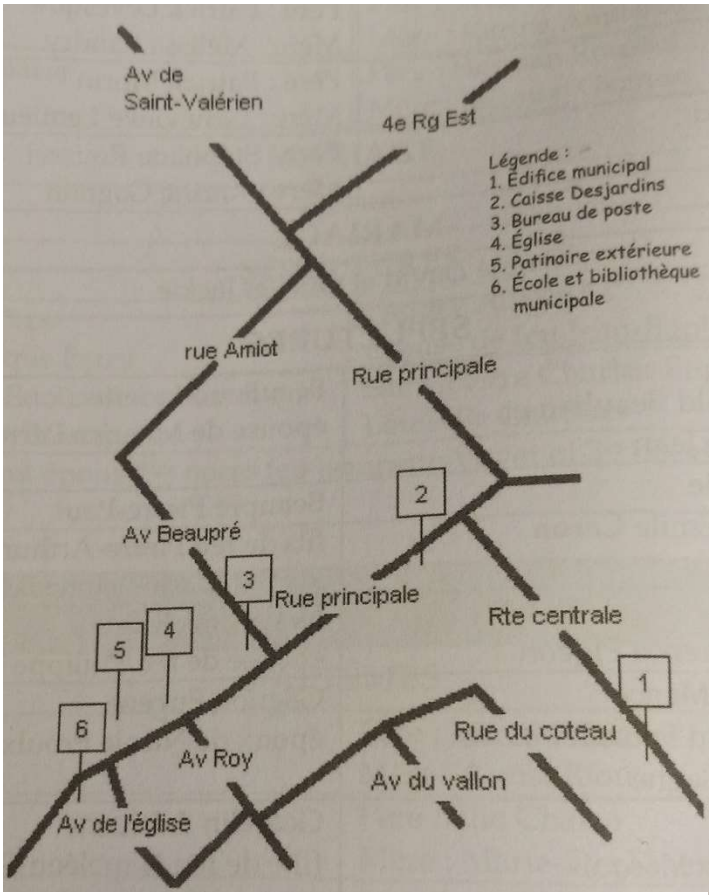

Figure 4. Plan simplifié des rues du village et des principaux services de Saint-Valérien. Source : Comité du 125e anniversaire de Saint-Valérien, 2010, p.86.

La rue principale du village (figure 4) est au cœur des axes routiers

d'importance de la municipalité et devient l'Avenue de Saint-Valérien en direction du Bic (Rimouski). Il s'agit du seul lien routier (outre les routes secondaires) qui mène vers le village du Bic. La carte de la municipalité (rues du village) présentée à la figure 4 date d'il y a déjà plus de 10 ans. Cette carte n'est donc pas totalement à jour. D'abord, le développement du quartier d'habitation durable du Ruisseau-Raphaël (débuté en 2012) et son succès ont mené à la création de la rue du Ruisseau-Raphaël qui relie l'avenue du vallon et l'avenue du versant (les deux avenues ont été allongées). Ensuite, la Caisse Desjardins de la municipalité a fermé définitivement à la suite de la fusion des caisses de Bic et Saint-Fabien vers 2014 (L'Avantage, 2017). La bibliothèque municipale a été déplacée à la mezzanine de l'église qui a été reconvertie en centre communautaire.

Il n'existe pas d'infrastructures routières conçues pour les vélos sur le territoire. Toutefois, le 4e rang Est est officiellement une route partagée et apparait sur divers circuits de cyclotourisme. La municipalité est desservie par le circuit 86 du Transport collectif rural de la MRC Rimouski-Neigette avec points de chute officiels (un situé au centre communautaire et un au niveau du 4e rang Est et de la route Ouellet, proche de la porcherie AlphaGene Olymel) (Transport RN, 2021). Ces arrêts ne sont desservis qu'une seule fois le matin en direction de Rimouski, et le soir en direction de Saint-Valérien. Le Transport collectif rural offre aussi la possibilité « d'embarquer ou de débarquer à n'importe quelle adresse située sur le trajet. », l'adresse doit alors être confirmée par téléphone lors de la réservation du transport (*idem*, 2021, n.p.).

Par ailleurs, la municipalité est traversée du nord-est au sud-ouest de son territoire par le sentier de motoneige Trans-Québec 5 et est reliée au Bic par le sentier 575 de la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec (FCMQ) (MERN, 2022). En dehors de la saison hivernale, la population profite des sentiers et infrastructures de VTT : le sentier Trans-Québec 30 de la Fédération québécoise des Clubs Quads (FQCQ) qui traverse le territoire des limites de la municipalité avec Saint-Eugène aux limites avec Sainte-Blandine en passant par le pont sur la rivière Rimouski[1] ; le sentier de quad

[1] Ce pont ne permet pas le passage de véhicules plus lourd que des VTT. Le pont et la piste de VTT de ce secteur sont le seul passage reliant directement la municipalité avec Sainte-Blandine et Saint-Narcisse-de-Rimouski.

au nord-ouest qui se rend au Bic et les quelques rangs et chemins ouverts à la circulation des VTT (MERN, 2022).

1.2. TERRES PUBLIQUES

Différents types de terres publiques occupent le territoire de Saint-Valérien. Ces terres sont toutes sous la propriété du gouvernement provincial (Gouvernement du Québec, 2019). Elles occupent principalement les parties est, sud-est et les limites au sud de la municipalité. Ces territoires publics sont limitrophes à la municipalité de Saint-Narcisse-de-Rimouski, au district de Sainte-Blandine (Rimouski) et, dans une moindre mesure, à la municipalité de Saint-Eugène-de-Ladrière.

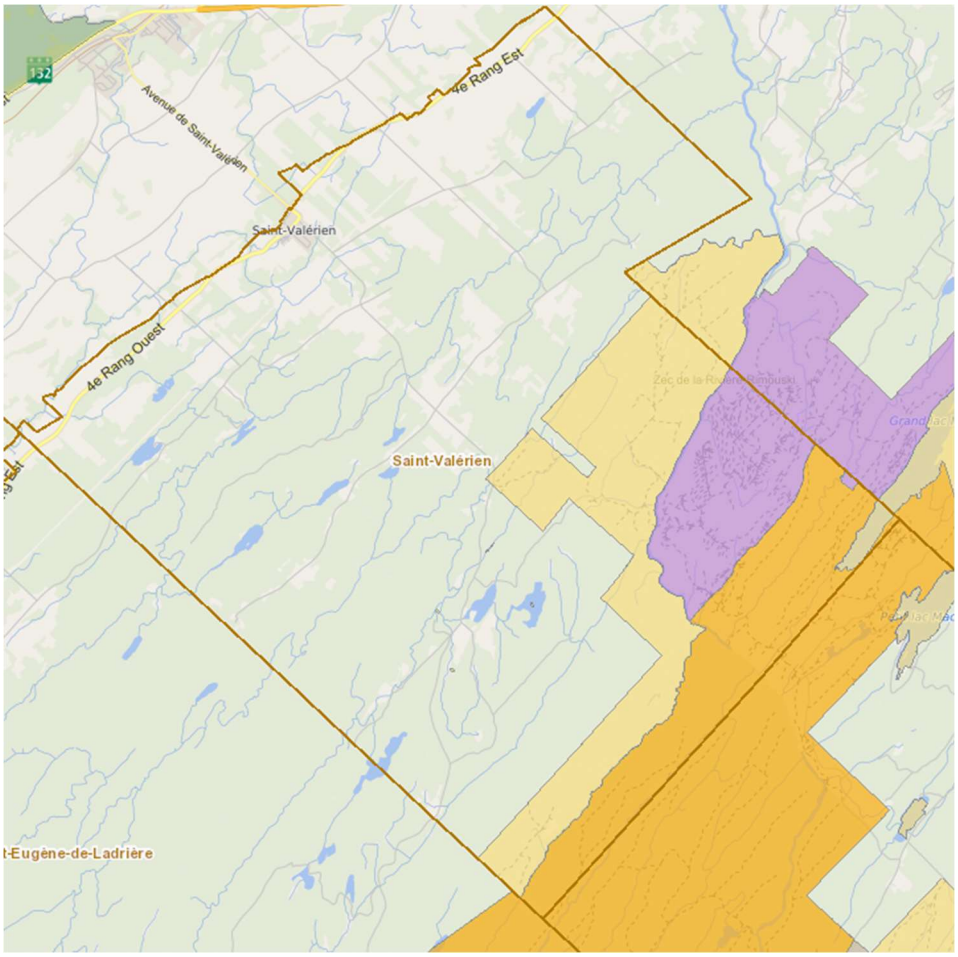

Figure 5. Carte représentant les territoires publics de Saint-Valérien en fonction de l'usage des ressources. Source : MERN, 2022

La carte présentée ci-dessus distingue trois types de territoires publics dans la municipalité qui sont sous le régime du Plan d'affectation du territoire public (PATP).

La zone colorée en beige sur la carte correspond à une utilisation multiple des terres et des ressources (MERN, 2015b). Dans cette zone nous retrouvons, entre autres, la montagne Ronde[2] et le sentier de VTT qui se rend jusqu'au pont sur la rivière Rimouski. Cette zone est délimitée des autres terres publiques par la rivière Rimouski à l'est et la rivière Blanche au sud. La zone colorée en mauve représente une part de territoire dont l'usage des terres et des ressources prédomine sur les autres activités (MERN, 2015b). Dans cette zone, nous retrouvons entre autres la Forêt d'enseignement et de recherche de Macpès (dont 17,70 km^2 sont sous tenure publique) (MERN, 2015a). La couleur orange correspond à une zone de protection du territoire où la « [s]auvegarde d'une composante du patrimoine naturel ou culturel […] subordonne les autres activités. » (MERN, 2015b, n.p.). Dans cette zone, nous retrouvons les aires protégées de la forêt rare[3] de la Petite-Rivière-Rimouski (0,10 km^2 de superficie) et de la forêt rare de la Rivière-Blanche (0,53 km^2) (MERN, 2015a). Il est à noter qu'une partie minime du territoire valérienois est incluse dans la réserve Duchénier (le secteur situé au sud-est de la rivière blanche, jusqu'aux limites de St-Narcisse). En plus de ces trois zones de territoires publics, Saint-Valérien comporte 105,69 hectares (1,05km^2) de terres publiques intramunicipales[4] dont la gestion a été déléguée à la

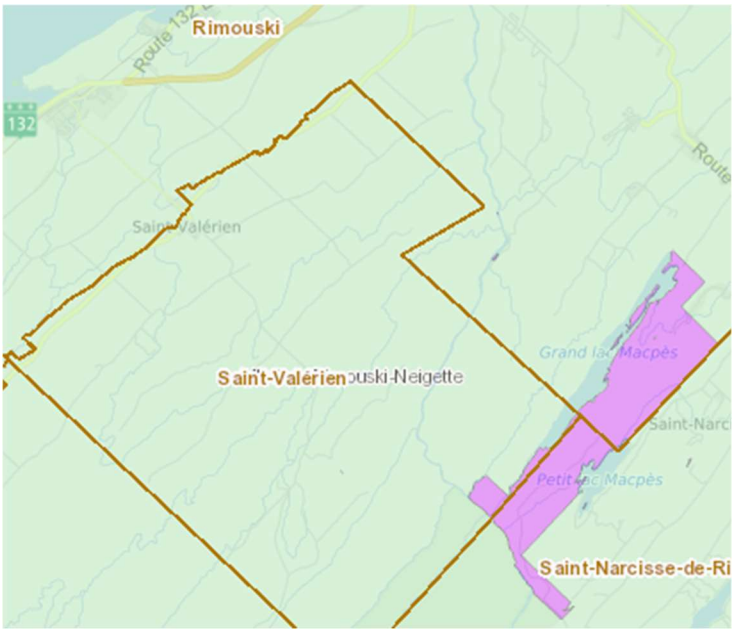

Figure 6. Carte du Domaine des Portes de l'Enfer. Source : MERN, 2022

[2] Le point de vue du sommet de la montagne Ronde est accessible via un sentier situé au nord-ouest du Chemin de la Montagne Ronde (à environ 6km du début de ce chemin).

[3] Une forêt rare est un « [é]cosystème forestier exceptionnel, peu courant dans une aire donnée, composé d'arbres d'essences inhabituelles et variées. » (Gouvernement du Québec, 2022, n.p.) Source : https://www.thesaurus.gouv.qc.ca/tag/terme.do?id=5682

[4] Les terres publiques intramunicipales (aussi nommées « lot public intramunicipal ») sont des « [t]erres du domaine public dispersées sur le territoire d'une municipalité, généralement arpentées ou cadastrées et entourées de terres privées. » (Gouvernement du Québec, 2022, n.p.). Source : https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/17560722/lot-public-intramunicipal

MRC Rimouski-Neigette dans le cadre d'une convention de gestion territoriale (MRC Rimouski-Neigette, 2003 ; MERN, 2015a).

Ce territoire public fait partie du Domaine des Portes de l'Enfer, d'une superficie totale de 1668 hectares. Il est affecté à « l'exploitation forestière et l'exploitation du potentiel récréatif. » (*idem*, 2003, p.18) La partie valérienoise de ce territoire est située à l'extrémité sud-est de la municipalité. La majeure partie du Domaine des Portes de l'Enfer est situé dans la municipalité de Saint-Narcisse de Rimouski et dans le district de Sainte-Blandine (Rimouski).

CHAPITRE 2 : SAINT-VALÉRIEN - PLUS DE 125 ANS D'HISTOIRE

Figure 7. Armoiries de Saint-Valérien.

Le temps s'est écoulé
La forêt, malgré sa présence verte et envoûtante, malgré ses appels et ses souvenirs ineffaçables, a fait place à des terres rocheuses mais combien patientes et généreuses sous le manteau de champs dorés. Malgré les orages et les durs labeurs, c'est toujours sous un ciel bleu que nous nous sommes souvenus de Dieu. Une ceinture tissée assure la pérennité du travail artisanal chez une population toujours renouvelée et continuellement soucieuse de couronner ses œuvres en demeurant unie comme les cinq doigts de la main. C'est sous l'inspiration du rameau d'olivier que les gens de Saint-Valérien rêvent de bâtir leur coin de pays et de maintenir sous le symbole de la couronne un ciel bleu, une forêt verte et un champ doré.

Benoît Beaulieu (Comité du 125e anniversaire de Saint-Valérien, 2010, p.8)

Saint-Valérien est érigée en tant que paroisse le 4 avril 1885 et en municipalité par décret civil le 19 juin de la même année (Comité du Centenaire de Saint-Valérien, 1985). D'abord nommée Saint-Tiburce, la paroisse est rapidement renommée Saint-Valérien (MSV, s.d.-a.). Jusqu'alors, le territoire et la population de Saint-Valérien faisaient partie intégrante de la paroisse de Sainte-Cécile-du-Bic (proclamée en 1830) et de la seigneurie du Bic (depuis 1675) (CCSV, 1985). La fondation de Saint-Valérien fait suite à une requête pour l'érection d'une nouvelle paroisse sur le territoire au-delà du 3^{e} rang de Sainte-Cécile-du-Bic avec une partie du canton Duquesne. La population occupant ce territoire représentait le tiers de la population de Ste-Cécile-du-Bic. Vers 1886-1887, 1045 Valérienoises et Valérienois habitaient la paroisse, soit 141 familles canadiennes-françaises dont toutes sauf six cultivaient la terre (CCSV, 1985, p.116).

2.1. LES GRANDES ÉTAPES DU DÉVELOPPEMENT DE SAINT-VALÉRIEN

2.1.1. : Défrichage et colonisation agricole du territoire

Vers les années 1840, les premiers colons s'installent sur des terres faisant partie aujourd'hui de Saint-Valérien et défrichent pour « faire la terre » (Comité du Centenaire de Saint-Valérien, 1985, p.479)[5]. La famille Beaulieu (Hudon dit Beaulieu) serait la première à avoir défriché le territoire valérienois (vers 1837) (CCSV, 1985, p.186). Les familles Beaupré, Bérubé, Cimon, Caron, Chassé, Côté, Cyr et St-Pierre, pour ne nommer que celles-ci, font partie des familles pionnières de Saint-Valérien. Plusieurs membres de ces familles résident encore de nos jours sur le territoire de la municipalité.

Le développement du système routier de Saint-Valérien débute vers 1880, en raison de l'arrivée et du dur labeur des familles pionnières. Cette colonisation du territoire s'explique par le besoin de terres agricoles pour une agriculture de subsistance. En 1900, la ferme familiale moyenne du territoire comptait plus ou moins deux arpents de terre de largeur sur 40 arpents de longueur (soit environ 0,3 km^2), quelques animaux et un boisé (CCSV, 1985, p.480). La réalité de l'agriculture sur le territoire a fortement changé entre 1900 et aujourd'hui. Au début des années 80, Saint-Valérien comptait 27 producteurs agricoles, dont 21 producteurs laitiers avec en moyenne 30 vaches par producteur laitier (UPA BSL, s.d., cité par CCSV, 1985, p.480-481). Nous pouvons identifier quelques causes à ces changements : mise en place de la loi du Crédit Agricole (1936), mécanisation des fermes à partir de 1945, électrification rurale à partir de 1949, etc. (CCSV, 1985). De nos jours, les producteurs laitiers ont en moyenne doublé leurs troupeaux (64 vaches laitières par troupeau en moyenne) et le nombre d'exploitations agricoles (toutes catégories) a diminué (UPA, 2022).

[5] Il est à rappeler que le territoire de ce que l'on nomme aujourd'hui Saint-Valérien est occupé depuis des millénaires (soit bien avant la colonisation et le défrichage des terres par les Canadiens français) par les peuples Mi'kmaw et Wolastoqiyik (Malécites). Le territoire de Saint-Valérien fait donc partie du territoire ancestral Mi'gma'gi et du vaste territoire de la confédération Wabanaki (la confédération regroupe cinq nations de langues algonquiennes). Sources : https://native-land.ca/?lang=fr ; https://nbcc.ca/indigenous/did-you-know/wabanaki-confederacy

2.1.2. Foresterie

Le travail forestier occupe une place secondaire dans le développement de Saint-Valérien en raison de l'importance de l'agriculture. Néanmoins, le travail saisonnier en forêt (en automne et en hiver) était courant durant la première moitié du 20e siècle (CCSV, 1985, p.461). À partir de 1935, de véritables camps de bûcherons s'installent dans la paroisse. Le travail forestier apportait un revenu d'appoint aux cultivateurs dans la « saison morte ». Les cultivateurs et leurs fils représentaient environ 75% des bûcherons présents dans les camps (CCSV, 1985, p.464). Les entreprises forestières adaptaient donc leurs activités aux disponibilités saisonnières de ceux-ci. Saint-Valérien a connu l'époque de la drave, qui a permis d'acheminer « le bois bûché sur les limites de la compagnie Price, partie de la Seigneurie Nicolas Rioux » au moulin de Rimouski (CCSV, 1985, p. 468).

Tableau 2 : Événements marquants du développement forestier valérienois

Date	Description de l'événement
1878	Premier moulin de grande envergure bâti près de la Petite-Rivière-Rimouski au niveau du rang B du Canton Duquesne (7e rang)
1905	Un second moulin est bâti, au niveau du 4e rang Est
1920	Construction d'une scierie à vapeur sur la décharge du lac de la Cassette (7e rang)
1931	Érection d'un barrage sur la rivière Lanquedoc (rivière Gamache) avec « une moulange à foin et à grain, un moulin à scie et un planeur. » pour enrayer le chômage découlant de la crise économique de 1930 (CCSV, 1985, p.471).
1941	Construction d'un moulin près de la rivière Rigoumarbe au niveau de la route Gendreau.
1977	Création de la réserve faunique Duchénier pour « décluber » le territoire afin de le rendre accessible à la population et d'en protéger la faune et la flore.
1983	Une seule scierie est encore en fonction à Saint-Valérien.

1987	Loi sur les forêts adoptée par le gouvernement provincial : « [valorisation de] mesures plus appropriées de conservation et d'aménagements forestiers et [amélioration des méthodes de coupe] » (C125SV, 2010, p.361). Mise en place d'un nouvel outil de gestion de la forêt : le Contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF).
1994	Résolution du conseil municipal donnant le statut de « Forêt communautaire » (sous le régime du CAAF à la forêt publique du territoire pour qu'elle soit « la propriété collective de la population locale » (Comité du 125e anniversaire de Saint-Valérien, 2010, p. 346). Le projet nommé « Forêt Habitée de Saint-Valérien » a nécessité certaines interventions forestières (coupes ciblées et aménagement de sentiers d'accès).
2005	La gestion de la forêt publique est confiée à la société des ressources de la Neigette (SERN).

Sources : CCSV, 1985 ; Comité du 125e anniversaire de Saint-Valérien, 2010.

2.1.3. Développement religieux

Le développement de Saint-Valérien et la vie dans la paroisse ont été grandement influencés par l'importance de la religion catholique et notamment par l'influence des curés de paroisse qui se sont succédé. Entre autres, Jules Amiot, curé fondateur de la paroisse, a fortement encouragé la pratique de l'agriculture, qui teinte encore aujourd'hui les paysages, l'occupation du territoire et l'économie de Saint-Valérien. Le nom de la paroisse a d'ailleurs été choisi par Monseigneur Jean Langevin, évêque de Rimouski. Les bâtiments autrefois religieux ainsi que les croix de rangs sont au cœur du patrimoine visible de la paroisse.

La ligne du temps présentée aux pages suivantes permet de constater que l'usage de l'église de Saint-Valérien à des fins de rassemblement et de lieux principaux des activités communautaires date de bien avant sa reconversion récente en centre communautaire. L'organisme « Centre communautaire » a pris en charge le processus de conversion de l'église en centre communautaire (consultations

citoyennes pour connaître les besoins des organismes et citoyennes et citoyens, appel d'offres, suivi des travaux, etc.). L'église a été reconvertie principalement en raison des coûts de chauffage trop élevés pour la Fabrique et de la baisse d'affluence aux messes du dimanche. De plus, l'église de Saint-Valérien n'était pas considérée comme patrimoniale. La fondation et le rôle de cet organisme seront détaillés au chapitre 6 de ce document.

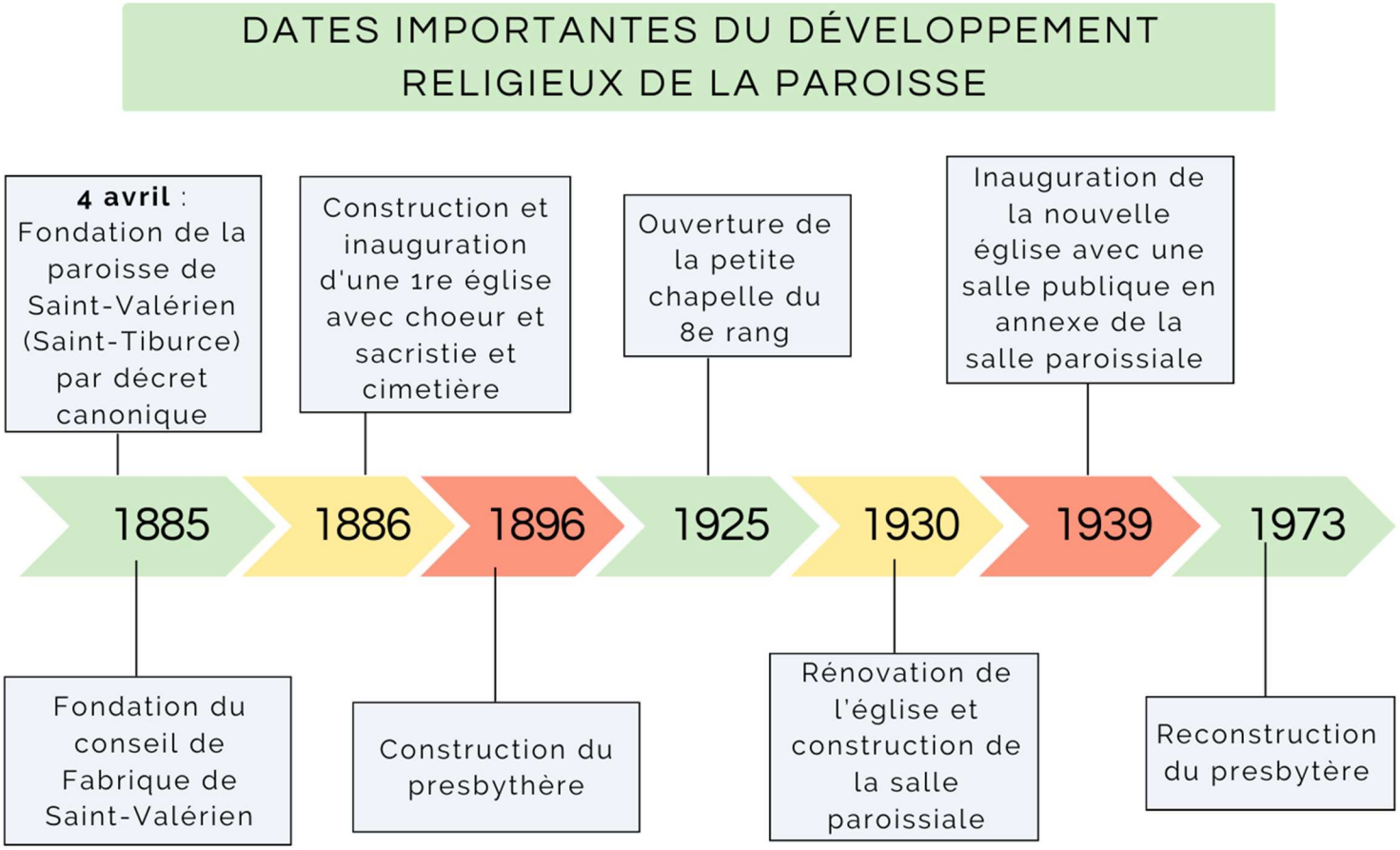

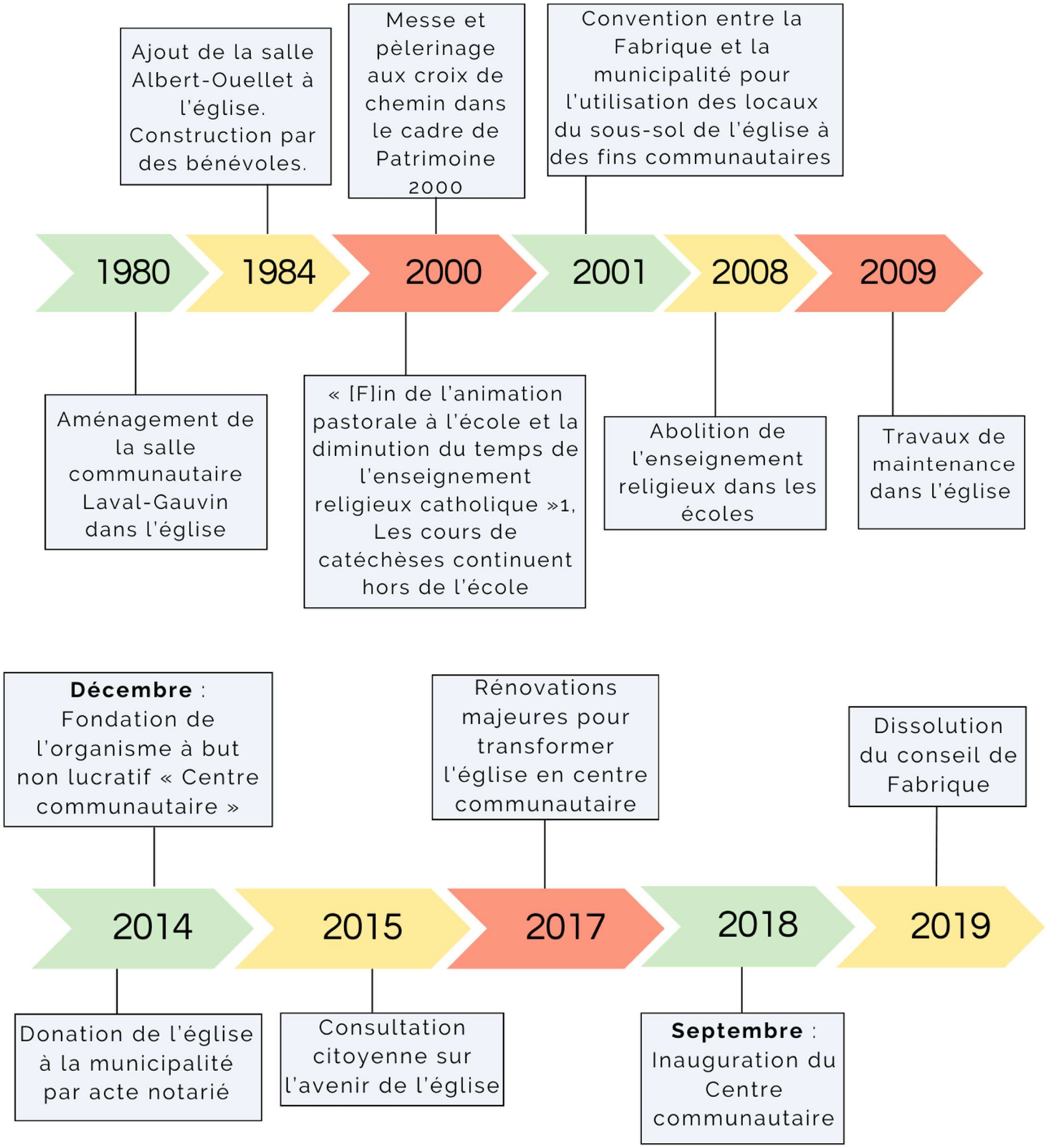

Sources de la ligne du temps : Comité du centenaire de Saint-Valérien, 1985 ; Comité du 125e anniversaire de Saint-Valérien, 2010. 1. C125SV, 2010, p. 51.

2.1.4. Développement municipal

Le premier conseil municipal de Saint-Valérien a été formé le 20 juillet 1885. Il était formé de six conseillers élus, en plus d'un maire choisi parmi les conseillers (CCSV, 1985). De plus, il y avait un secrétaire-trésorier (aujourd'hui nommé direction générale) et un inspecteur municipal. Les membres de ce premier conseil étaient tous des cultivateurs. La structure du conseil municipal est encore très semblable aujourd'hui, mais le maire est désormais élu au suffrage universel. La ligne du temps présentée à la page suivante illustre les dates clés du développement de la municipalité de Saint-Valérien.

DATES IMPORTANTES DU DÉVELOPPEMENT MUNICIPAL DE SAINT-VALÉRIEN

1885

19 juin: La municipalité de St-Valérien est érigée par décret civil

1886

1) Inauguration de la première école au village et formation de la 1re commission scolaire locale[1]

1887

Premier règlement d'imposition municipale

2) Ouverture du 1er bureau de poste au village (déménagement en 1925)

1920

Mise en corporation de toutes les routes en arrondissement de voirie dans la municipalité

1923

Création d'un deuxième bureau de poste, au 6e rang, pour la distribution du courrier (fermé définitivement en 1955)

1948

Construction et ouverture en 1949 du couvent qui remplace l'école du village. Trois religieuses s'installent à St-Valérien.

1956

Adoption d'une nouvelle ligne séparatrice entre St-Valérien et Le Bic

1960

Début de l'entretien des chemins d'hiver par la municipalité

1963

Fermeture des écoles de rang, centralisation au couvent qui est agrandi (jusqu'en 1968)

1966

Construction de l'actuel bureau de poste de Saint-Valérien (inauguré en 1967)

1971

Grand feu du 13 mai 1971 : six maisons sont détruites par les flammes au cœur du village

1976

Fondation d'un système de sécurité incendie avec une paroisse voisine

1979

Fêtes de juillet 1979

1982

Construction d'un garage municipal

1983

1) Entrée en fonction de la MRC Rimouski-Neigette

2) Installation d'égouts pluviaux dans le village

3) Signature d'une entente de loisirs avec St-Eugène-de-Ladrière

4) Création du terrain de jeu de St-Valérien

1984

1985

Festivités du 100e anniversaire de St-Valérien et publication du livre « Revivons notre histoire »

Enquête pour les besoins en eau potable (aqueduc) dans le village. L'enquête conclut qu'il n'y a pas besoin d'aqueduc.

1986

1988

Élaboration du premier plan d'urbanisme de Saint-Valérien

Mise sur pied d'une équipe de pompiers volontaires et règlement pour protection contre les incendies

1989

1) Construction de l'édifice municipal actuel

1993

1) Construction du réseau d'égouts dans le village

2) Achat du réseau public d'éclairage par la municipalité

2) Entente avec la Ville de Rimouski pour le site d'enfouissement

3) Ouverture de la bibliothèque municipale

1994

Achat de terrains de la Fabrique situés à l'ouest de l'église par la municipalité

1996

Démolition de la salle des loisirs et de la patinoire extérieure et dissolution de l'Association des Sports et Loisirs

2000

1) L'inspection en urbanisme est confiée à la MRC

2) Agrandissement de l'école primaire pour la relocalisation de la bibliothèque municipale

2001

Aménagement du parc municipal

2004

1) Élaboration d'une première politique familiale

2) Construction d'une grande patinoire extérieure et terrain de soccer

2005

Réémergence de l'Association des Sports et Loisirs. Entente avec la fabrique pour utilisation des locaux de l'Église.

2008

Signature d'une 1re entente de loisirs et culture avec la ville de Rimouski

2009

1) Achat d'un nouveau camion incendie

2) Première édition de l'actuelle « Fête au Village

2010

Festivités du 125e anniversaire de St-Valérien et publication du livre « Et l'histoire continue… »

2012

Adoption d'un plan de développement durable 2012-2022

2013

Annexion d'une partie du territoire de Rimouski par St-Valérien

2014

Donation de l'église à la municipalité par acte notarié. Lancement du Programme Habitation durable

2015

Consultation citoyenne sur l'avenir de l'église

2016

Implantation de la collecte du compost

2017

Rénovations majeures pour transformer l'église en Centre communautaire

2018

Septembre : Inauguration du Centre communautaire

2.1.5. Les projets de développement d'hier

Cette section recense principalement des projets qui n'ont pas survécu au passage du temps ou qui n'ont pas dépassé la phase d'idéation. Il importe de connaître ces divers projets pour s'en inspirer ou encore pour apprendre des défis et erreurs du passé. Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive puisqu'il est ardu de trouver des informations publiques sur certains projets passés.

<u>Terrain de jeu estival – 1983 à environ 2017</u>

- 1983 : Le terrain de jeu estival (camp de jour) de Saint-Valérien est mis en place par l'initiative de deux citoyennes du Bic, avec l'appui de l'Association des Sports et Loisirs de Saint-Valérien (C125SV, 2010, p.221).
- Pendant ses nombreuses années de fonction, le terrain de jeu proposait un encadrement et des activités du lundi au vendredi aux jeunes de 5 à 12 ans de la municipalité de la fin juin jusqu'à la mi-août (7 semaines). L'animation des jeunes était assurée par des adolescents et jeunes adultes dont le salaire était couvert par le programme de financement Emploi Été Canada. Le camp de jour était sous la responsabilité de la Corporation des Sports et Loisirs.
- Le manque de ressources pour accompagner les enfants avec des difficultés particulières, ainsi que l'absence de véritable formation des monitrices et moniteurs, aurait contribué à l'arrêt du camp de jour de Saint-Valérien.

<u>Les Sports Fauniques de Saint-Valérien Inc. – 1983 à 1994</u>

- 1983 : La corporation à but non lucratif les Sports Fauniques de Saint-Valérien Inc. est fondée dans le but « [d'u]nifier les activités fauniques dans un même organisme dans un but purement social et sportif [...] », d'aménager des lacs pour la pêche récréative et les activités aquatiques et de développer des lieux pour le tir à l'arc, l'arbalète et la carabine (CCSV, 1985, p.431).
- 1985 : Les principales activités sportives encadrées par la corporation sont « la pêche, les courses de canot, le tir à l'arc, le tir à la carabine, le tir au pigeon d'argile, la chasse aux oiseaux migrateurs [et] la chasse au petit gibier. »

(CCSV, 1985, p.432). La corporation organisait aussi occasionnellement des activités sociales.

- 1994 : La corporation gère entre autres un site de tir à l'arc et un site de pêche ensemencé sur le lac Ferry (C125SV, 2010, p.364). En mars, la corporation est dissoute et le comité Loisirs et Plein air de la municipalité est mandaté pour gérer le développement des activités récréatives sur le territoire (*idem*, 2010, p. 362).

<u>Projet Forêt Habitée de Saint-Valérien – 1994 à 2005</u>

Ce projet visait la mise en valeur des ressources forestières publiques de Saint-Valérien, notamment par le développement récréotouristique et par des coupes forestières ciblées (Comité du 125e anniversaire de Saint-Valérien, 2010). Plusieurs aménagements ont vu le jour dans le cadre de ce projet.

- 1994 : Dans le secteur de la Montagne ronde, un sentier de ski de fond formant une boucle de 8 kilomètres (1re étape du sentier) est aménagé. Une route d'accès permettait l'accès au chalet d'accueil où des stationnements étaient aménagés. Ce sentier balisé était accessible à la randonnée pédestre en dehors de la saison hivernale et l'accès était gratuit (*idem*, 210, p.354-355). Selon un citoyen de longue date, l'éloignement de ce sentier par rapport à la majorité de la population valérienoise et les forts dénivelés du terrain auraient contribué à l'arrêt du traçage des pistes de ski de fond.

Figure 8. Publicité pour le site de la montagne Ronde avec une carte représentant le sentier (C125SV, 2010, p.355).

- 1994-1996 : Un ensemble de 12 kilomètres ainsi qu'une passerelle sur la Petite-Rivière-Rimouski sont aménagés au niveau du 7e rang (C125SV, 2010, p.356). Une seconde étape (boucle) du sentier de ski de fond et un champ de tir sont aménagés dans le secteur.

- 1994-1998 : Aménagement de trois belvédères/points de vue dans le secteur de la montagne Ronde. Le belvédère le plus connu se situe au sommet de la montagne Ronde[6], les deux autres points de vue sont situés au sud-ouest de la montagne et permettent d'observer la vallée de la rivière Rimouski et les montagnes au loin.

- 1998 : Le statut communautaire de la forêt publique de Saint-Valérien est décrété par résolution du conseil de Saint-Valérien. La municipalité « réclame une entente tripartite (municipalité, ministère des Ressources naturelles du Québec et bénéficiaires de CAAF) sur la gestion des ressources du territoire […] » (*idem*, 2010, p. 391). Création du comité *Forêt* pour étudier la question.

- 1999 : Un « inventaire multiressource » des « peuplements forestiers du secteur de la montagne Ronde » est effectué (*idem*, 2010, p.391). Des interventions sylvicoles potentielles sont identifiées. Les travaux sylvicoles sont confiés à la Coopérative forestière Haut Plan Vert.

- 2002 : Dépôt de projet pour le 2e volet de « Forêt Habitée ». Cette deuxième phase du projet prévoyait la « mise en valeur de la faune aquatique du territoire de la montagne Ronde » (*idem*, 2010, p.382). La deuxième phase du projet prévoyait aussi certains aménagements forestiers pour améliorer l'accès aux ressources forestières et aux sentiers publics (sécurité et mise en valeur).

- En 2005, un nouveau conseil municipal est élu, ce qui marque un changement d'orientation majeur dans la gestion des terres publiques. Le projet Forêt Habitée est délaissé par la municipalité et la gestion du territoire public est

[6] Ce belvédère était composé d'une structure en bois avec une table de pique-nique en bois au centre. La structure a été fortement endommagé par un vandalisme dans les années 2010. Il n'y a plus de structure au sommet de la montagne Ronde depuis ce temps, mais le point de vue demeure accessible par un sentier de VTT.

déléguée à la Société d'exploitation des ressources de la Neigette (SERN). Cette décision s'inscrit dans un contexte de crise forestière qui a ralenti les travaux sylvicoles (*idem*, 2010, p. 354). Plusieurs des infrastructures récréotouristiques aménagées sont aujourd'hui fortement endommagées en raison du manque d'entretien. La plupart des sentiers demeurent accessibles, mais ils ne sont pas balisés ni publicisés.

Projet de HLM pour personnes aînées

Au début des années 2000, la municipalité fait arpenter deux rues et subdiviser le cadastre d'un terrain en prévision de l'installation d'une habitation à loyers modiques (HLM) pour personnes âgées (C125SV, 2010, p.174). Il n'y aura pas de suites à ce projet. Il n'y a à ce jour aucune habitation ou résidence pour les aînés sur le territoire de Saint-Valérien, même si l'idée a été rediscutée dans les années 2010.

Pétition pour l'aménagement d'une piste cyclable sur le 4e rang Est – 2002

En 2002, une pétition signée par 130 personnes demande au conseil municipal d'étudier la « faisabilité d'une piste cyclable et pédestre sur un des accotements de la route du rang 4 Est. » (C125SV, 2010, p.175). Les citoyen(ne)s demandaient des infrastructures de la signalisation pour assurer la sécurité des nombreux cyclistes et piétons qui circulaient déjà le long de ce rang. Puisque le 4e rang Est n'était pas considéré comme une chaussée désignée (reconnue comme voie cyclable) et n'est ni une route nationale ni une route à très haut débit de circulation, le ministère des Transports refuse d'installer des signalisations de voie cyclable et d'en asphalter les accotements. Une signalisation temporaire est néanmoins proposée pour la durée d'une campagne de sensibilisation sur le partage de la route (C125SV, 2010, p.176).

Projet de coopérative intermunicipale d'épiceries - 2015

En 2015 émerge le projet d'une coopérative d'épiceries qui doit regrouper les épiceries de proximité des municipalités de Saint-Valérien, Saint-Donat, Saint-Marcellin, Padoue et Saint-Octave-de-Métis. Cette collaboration intermunicipale visait « une mise en commun de la gestion et l'obtention de meilleurs prix des grossistes. » (Martin, 2015, n.p.). Ce projet s'inscrivait dans le contexte où l'épicerie de Saint-

Valérien devait fermer ses portes prochainement. Saint-Valérien s'est néanmoins retirée du projet (tout comme Saint-Marcellin) avant la fondation officielle de la coopérative *Alimentation La Régionale* (Lévesque, 2016). L'épicerie de la municipalité fut fermée pendant un peu plus d'un an avant d'être remise en marche par de nouveaux propriétaires (Radio-Canada, 2016).

Projet de la Maison des jeunes de Saint-Valérien – 2002

En juillet 2002 une étude est conduite par deux citoyennes et deux représentantes de la municipalité (dont la mairesse de l'époque) pour évaluer la possibilité d'installer une Maison des jeunes dans la municipalité (C125SV, 2010, p.176). Il n'y aura jamais de suite à ce projet.

Projet de mobilisation des adolescents

Le projet pilote « Mobilisation ados » est déployé en 2018 dans les municipalités de Saint-Valérien, Saint-Eugène-de-Ladrière, Saint-Narcisse-de-Rimouski et Esprit-Saint (Mantyk, 2018). Le projet vise à rassembler les jeunes de 11 à 17 de ces municipalités autour d'activités rassembleuses dans leurs milieux. Une intervenante jeunesse « [devait se rendre] deux fois par mois dans chaque municipalité afin de proposer et d'encadrer des activités pour les jeunes de 11 à 17 ans » selon les intérêts de ceux-ci (*idem*, 2018, n.p.). Le projet est chapeauté par le Carrefour Jeunesse-emploi de la MRC Rimouski-Neigette. À l'époque, il n'y avait pas de Maison des jeunes dans la municipalité de Saint-Valérien ni d'autres lieux dédiés aux jeunes. La constitution d'une Maison des jeunes dans la municipalité avait déjà été évoquée dans le passé, mais aucun projet concret n'avait vu le jour.

La deuxième phase du projet de mobilisation aurait été déployée en 2019 (MRC de Rimouski-Neigette, 2019). Désormais, selon des informations publiées sur le site du Centre communautaire de Saint-Valérien (s.d., n.p.), « une animatrice jeunesse donne rendez-vous aux adolescents de Saint-Valérien dans le local des jeunes du Centre Communautaire tous les lundis de 19 h 30 à 21 h ».

2.1.6. Autres événements marquants

Grand feu de 1971

Plusieurs feux ont marqué l'esprit des Valérienois et Valérienoises et ont eu un impact certain sur le développement de la municipalité (CCSV, 1985, p.510-512). Le feu le plus marquant, étant donné son ampleur et les ravages qu'il a causés en plein cœur du village, est nommé le « Grand feu de 1971 ». Il s'agit aussi du feu majeur le plus récent dans l'histoire de la municipalité. Cet incendie, causé par un feu de cheminée, a détruit six maisons du village, dont un magasin général (*idem*, 1985, p.511). La zone sud-est du village a dû être évacuée en raison des forts vents qui contribuaient à propager l'incendie. De plus, « [l]es pompiers de Bic, de Rimouski et de Rimouski-est [ont dû] prêter main-forte à la population locale qui tentait désespérément d'empêcher que les flammes n'atteignent toutes les maisons. » (*idem*, 1985, p.512). Il s'écoula cinq heures entre le moment où l'incendie fut déclaré et le moment où il fut finalement maîtrisé. C'est entre autres cet événement qui mène à la création par la municipalité d'un système de sécurité incendie conjoint avec la municipalité voisine de Saint-Eugène-de-Ladrière.

Tableau 3 : Faits historiques divers

Date	Description de l'événement
1886 à 1887	Fondation de 5 écoles de rang. Chaque école est dirigée par une institutrice religieuse.
1914 à 1918	Première guerre mondiale. Quelques Valérienois vont au front et certains ramènent avec eux la grippe espagnole. La grippe espagnole cause quelques décès dans la paroisse.
1915	Arrivée du premier téléphone à Saint-Valérien
1917	Prohibition de l'alcool sur tout le territoire de Saint-Valérien
1918	Un premier Valérienois fait l'acquisition d'une voiture automobile.
1923	Juillet : Un feu de forêt est actif dans le rang 6 et une partie du rang 5. Le feu cause un décès.

1927 à 1950	Arrivée graduelle de l'électricité dans la municipalité. La Compagnie du pouvoir du Bas-St-Laurent est responsable de l'installation, la gestion et la facturation de l'électricité.
1927	Fondation de la Caisse populaire de Saint-Valérien
1932	Le 12 juillet ont lieu les fêtes du 50e anniversaire de la paroisse. La pièce de théâtre « Pas de prêtre entre toi et moi » est présentée lors des festivités. Janvier : Incendie d'une grange sur le 4e rang Est Mai : Grand feu qui détruit presque tout dans les rangs 5 et 6.
1934	Un feu de cheminée détruit 3 maisons et un hangar au rang 6.
1939 à 1945	Seconde Guerre mondiale. Quelques Valérienois vont au front, d'autres décident de se cacher dans des abris de fortune pour éviter d'y aller. Les cultivateurs et certains de leurs fils nécessaires à l'exploitation des fermes étaient exemptés du service militaire.
1941	Construction du pont couvert de la Petite-Rivière-Rimouski (situé au niveau du 7e rang). Il s'agit d'un élément patrimonial important de Saint-Valérien. Le pont est reconstruit en pont moderne en 1974. Octobre : Le moulin à scie d'Alfred Bouillon est détruit par les flammes.
1943	Un incendie dans le hangar de la Fabrique détruit presque tout son contenu.
1948	Le Bureau central autonome de la Corporation de Téléphone de Québec situé au Bic compte 9 abonnés à Saint-Valérien.
1955	Formation du club de chasse et pêche « Club Labbé » qui deviendra plus tard la Réserve Duchénier.
1978	Fondation du bulletin paroissial Le Jaseur, toujours distribué aujourd'hui.
1994	Installation à Saint-Valérien de la Coopérative de câblodistribution de l'Est-du-Québec

Sources : Comité du centenaire de Saint-Valérien, 1985 ; Comité du 125e anniversaire de Saint-Valérien 2010.

2.2. DES INITIATIVES « VERTES » DE LONGUE DATE

Les initiatives de protection de l'environnement ne datent pas d'hier à Saint-Valérien. Depuis 1940, la municipalité souligne la Fête des Arbres, anciennement, par la plantation d'arbres (CCSV, 1985), et aujourd'hui par la distribution d'arbres à l'école primaire et au garage municipal (C125SV, 2010).

L'école primaire de Saint-Valérien joue depuis longtemps un rôle de premier plan pour sensibiliser les jeunes à l'importance de protéger la faune et la flore. Dans les années 1930, les enfants de Saint-Valérien pouvant rejoindre les activités parascolaires du Cercle de Jeunes naturalistes. Le groupe organisait des activités « [ayant] pour but de stimuler et diffuser l'étude des sciences naturelles […] tout en favorisant la protection de nos ressources naturelles, l'embellissement de la propriété et l'amour du sol. » (CCSV, 1985, p.383). Un groupe semblable a été actif dans les années 2010 : Les Fous de Nature. Géré par une biologiste de formation et mère de famille valérienoise, ce groupe organisait des randonnées en nature sur l'heure du midi et des activités de sensibilisation sur la protection de la faune et la flore locales.

L'école primaire Saint-Rosaire est d'ailleurs inscrite au réseau Établissements verts Brundtland (EVB) depuis 2002 (Leclerc, 2012). Il s'agit d'une des premières écoles du territoire du Centre de services scolaire des Phares à intégrer ce réseau. L'école participe entre autres à la Semaine québécoise de réduction des déchets et organise des conférences de biologistes et personnes engagées en environnement (Leclerc, 2012). En 2021, l'école était presque au maximum de sa capacité avec 15 élèves au préscolaire et 66 élèves au primaire (CSS des Phares, 2016). De plus, « [l]'Organisme de participation des parents est très actif dans l'école et plusieurs projets ont été réalisés par des personnes qui ont la volonté de donner un environnement agréable aux jeunes. » (*idem*, 2016, n.p.).

CHAPITRE 3 : SITUATION SOCIODÉMOGRAPHIQUE ACTUELLE

3.1. STATISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES

La municipalité de Saint-Valérien a atteint des sommets avec ses 906 habitantes et habitants en 2021 (StatCan, 2022). Selon les données du recensement de 2021, Saint-Valérien compte 459 logements privés, dont 378 sont occupés par des résidentes et résidents habituels[7]. La municipalité est de faible densité, avec ses 6,2 personnes/km^2, comparativement à 21,2 personnes/km^2 pour la MRC Rimouski-Neigette. La paroisse compte 30 logements privés de plus qu'en 2016, qui sont proportionnellement davantage habités par des résidentes et résidents habituels (82% en 2021 contre 79% en 2016) (StatCan, 2016, cité par Centre communautaire de Saint-Valérien, 2022). Seulement 4% des logements recensés sont des appartements (StatCan, 2022). Une grande part de la population habite le long des 4^e rangs Est et Ouest et dans les rues du village[8].

Tableau 4 : Variation de la population valérienoise entre 1991 et 2021

Année	Population	Variation aux 5 ans	Variation globale entre 1991 et 2021
1991	801	-	+ 13,1%
1996	830	+ 3,6 %	
2001	865	+ 4,2 %	
2006	835	- 3,5 %	
2011	893	+ 6,9 %	
2016	835	- 6,5 %	
2021	906	+ 8,5%	

Sources : Les données de 1996 à 2021 proviennent des recensements de Statistique Canada https://www.statcan.gc.ca/fr/recensement?MM=1

Telles qu'en témoignent les statistiques présentées au tableau ci-dessus, il y a eu une augmentation de la population de 8,5% entre 2016 et 2021. Il s'agit de la plus grande

[7] « Un logement privé occupé par des résidents habituels désigne un logement privé occupé de façon permanente par une personne ou un groupe de personnes. » (StatCan, 2022, n.p.)
[8] Il manque de données pour vérifier la densité de population par secteur dans la municipalité.

variation de population aux cinq ans depuis 1991 dans la municipalité. En comparaison, la MRC Rimouski-Neigette n'a enregistré qu'une hausse de 1% de sa population pour la même période (StatCan, 2022). Néanmoins, trois municipalités de la MRC ont connu une hausse de la population plus forte que Saint-Valérien. Il s'agit de Saint-Narcisse-de-Rimouski (+12,8%), Saint-Marcellin (+12,5%) et Saint-Eugène-de-Ladrière (+9,3%). En outre, la population valérienoise a augmenté de 13,1% en 30 ans. Les chiffres du recensement dépassent les dernières estimations utilisées par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) en date de janvier 2022[9]. Le MAMH prévoyait que la population de la municipalité serait de 868, ce qui aurait représenté une variation populationnelle positive de presque 4% entre 2016 et 2021 (MAMH, 2022).

Graphique 1 : Pyramide des âges de la population valérienoise selon le sexe, en pourcentage de la population totale âgée de 0 à 89 ans[10]

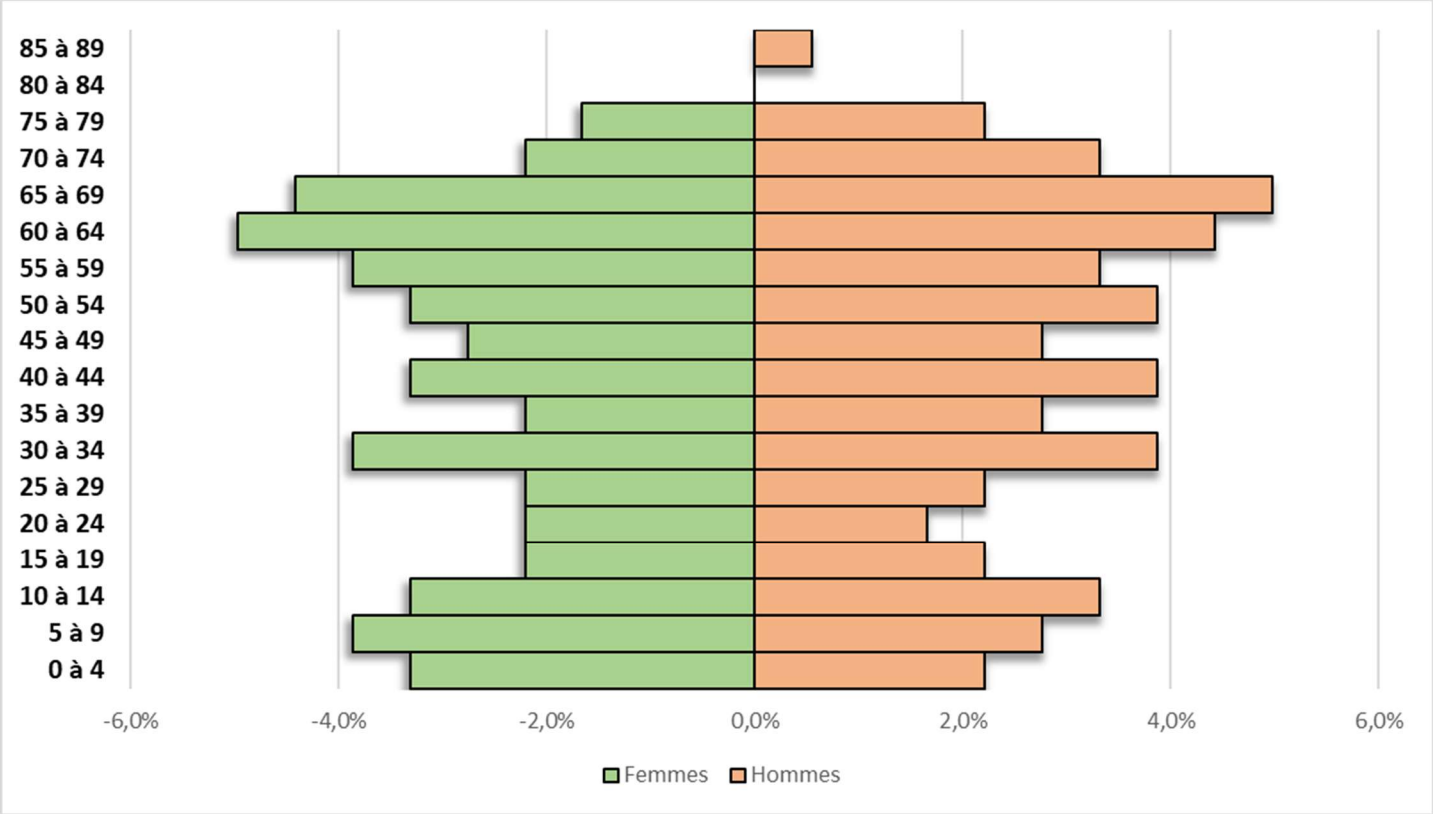

[9] Les données du recensement de 2021 ont été mises publiques à l'automne 2022.

[10] Source des données : Recensement de 2021 de Statistique Canada. Statistique Canada a arrondi les chiffres de population par tranche d'âge au cinquième près, ce qui peut possiblement fausser les données. Aucune personne âgée de plus de 89 ans n'a été recensée dans la municipalité.

Le graphique de la page précédente présente le pourcentage de population par tranches d'âge chez les hommes et les femmes de Saint-Valérien. Les personnes âgées de 60 à 69 ans sont les plus nombreuses à Saint-Valérien. Elles représentent 18,8% de la population, avec une proportion égale d'hommes et de femmes, soit dans une proportion semblable que pour la totalité de la MRC Rimouski-Neigette (17,2%). À l'inverse, les personnes âgées de 80 ans et plus représentent moins de 0,6% de la population valérienoise, alors qu'elles représentent 8,1% de la population de la MRC Rimouski-Neigette. Ces données influent sur l'âge médian de la population de Saint-Valérien qui est de 44 ans en 2021 (43,8 ans en 2016) contre 47,2 ans pour l'ensemble de la MRC (StatCan, 2019 ; 2022). Le graphique de la pyramide des âges permet d'observer ce qui semble être un phénomène d'exode des Valérienois (et en particulier des femmes) âgé-e-s de 75 ans et plus. La politique FAMADA 2022-2032 de Saint-Valérien (politique Familiale municipale et Municipalité amie des aînés) remarque aussi cet exode et suggère qu'il est causé par l'attractivité de la ville de Rimouski pour l'hébergement et les services de santé et de proximité qu'elle offre pour les personnes âgées (Centre communautaire de Saint-Valérien, 2022). Un autre mouvement d'exode semble avoir lieu dans la population âgée de 15 à 24 ans. En effet, cette tranche d'âge a un poids démographique inférieur à celle des jeunes âgés de 5 à 14 ans : respectivement 8,3% et 13,9% de la population. Cette situation pourrait s'expliquer par la volonté de ces jeunes de « partir aux études [postsecondaires ou] aller à la recherche d'expériences de vie ou d'un emploi » (*idem*, 2022, p.17).

Par ailleurs, en observant la pyramide des âges, nous pouvons remarquer un bond conséquent entre le pourcentage de Valérienoises et Valérienois âgés de 25 à 29 et le pourcentage de la population âgée de 30 à 34 ans (4,4% contre 7,8%). De plus, les jeunes enfants (0-5 ans) comptent pour 5,5% de la population valérienoise. Ce constat s'expliquerait entre autres par l'arrivée de nouvelles familles dans la municipalité (Centre communautaire de Saint-Valérien, 2022). Ainsi, la population de Saint-Valérien semble s'être en partie renouvelée entre 2016 et 2021, malgré une

tendance au vieillissement[11] (Centre communautaire de Saint-Valérien, 2022). Les autrices et auteurs de la politique FAMADA remarquent un « engouement des jeunes ménages » à s'installer dans une municipalité rurale comme Saint-Valérien, une « tendance [qui] semble s'être amplifiée depuis la pandémie. » (*idem*, 2022, p.17). Cette prévalence de jeunes familles à Saint-Valérien est appuyée par le fait que les couples en union libre de Saint-Valérien sont proportionnellement plus nombreux à avoir des enfants que tous les couples en union libre de la MRC Rimouski-Neigette (60,7% contre 48%). La proportion de couples mariés ayant des enfants est semblable dans ces deux divisions territoriales (26,1% à Saint-Valérien contre 28% pour la MRC Rimouski-Neigette). Par ailleurs, la majorité de la population valérienoise âgée de 15 ans et plus (735 personnes) est mariée ou en union libre (70,8%, dont 32,7% de personnes mariées et 37,4% de personnes en union libre) (StatCan, 2022). En comparaison, les personnes mariées et en union libre représentent environ 57,2% de la population de la MRC Rimouski-Neigette (StatCan, 2022). De plus, 8,9% des familles de Saint-Valérien sont monoparentales, ce qui représente une plus faible proportion que pour la MRC Rimouski-Neigette (13,6%).

[11] Nous ne pouvons malheureusement pas comparer les données par tranche d'âge du recensement de 2021 à celles du recensement de 2016 afin de confirmer cette hypothèse. En effet, des erreurs ont été relevées par Statistique Canada à la suite de la diffusion des chiffres de population et des logements des recensements de 2016 pour plusieurs localités, dont fait partie Saint-Valérien (StatCan, 2018).

CHAPITRE 4 : INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

4.1. STATISTIQUES SUR L'EMPLOI ET L'ÉCONOMIE VALÉRIENOISE

Selon l'échantillon présenté dans le recensement de 2021, un peu moins des trois quarts des Valérienois âgés de 15 ans et plus (71,4%) bénéficiaient d'un revenu d'emploi en 2020. Le revenu médian annuel était de 31 000$, soit un peu en dessous de la médiane québécoise (34 400$/année) (StatCan, 2021). Selon les données du recensement de 2016[12], le taux d'emploi de la population à Saint-Valérien était de 54,1% (contre 59,5% pour toute la province) et le taux de chômage était de 11,1% (contre 7,2% pour toute la province). Selon les données de 2016, 84,4% de la population active de Saint-Valérien se déplaçait vers une autre municipalité pour travailler (StatCan, 2019). La majorité de ces trajets (64,7%) duraient entre 15 à 29 minutes et étaient effectués en véhicules privés (97,1%) (StatCan, 2019). Au regard de la durée moyenne des trajets domicile-travail, nous émettons l'hypothèse que la majorité de la population active valérienoise travaille dans une entreprise faisant partie du territoire de la ville de Rimouski. L'indice de vitalité économique[13] de Saint-Valérien était de -2,39 en 2018, soit inférieur à celui de la MRC Rimouski-Neigette (0,58) (ISQ, 2023a; 2023b). En 2020, l'indice de vitalité économique de Saint-Valérien a augmenté (-1,05), réduisant ainsi l'écart avec celui de la MRC Rimouski-Neigette (0,28) (ISQ, 2023a; 2023b).

4.2. PRÉSENTATION DES ENTREPRISES VALÉRIENOISE

Malgré sa proximité avec le pôle économique d'importance qu'est la ville de Rimouski, la municipalité de Saint-Valérien compte quelques entreprises dans divers domaines sur son territoire : agriculture, mécanique, transport et distribution, restauration, esthétique, travail du bois (ébénisterie), etc.

[12] Au moment d'écrire ces lignes, les données sur la situation d'activité (taux d'emploi, taux de chômage, etc.) et sur les déplacements domicile-travail n'étaient pas accessibles dans le profil du recensement 2021 de Saint-Valérien. Il serait pertinent d'avoir accès à ces données pour avoir un portrait plus juste de la situation actuelle.

[13] « L'indice de vitalité économique des territoires représente la moyenne géométrique des variables normalisées de trois indicateurs, à savoir le taux de travailleurs, le revenu total médian des particuliers et le taux d'accroissement annuel moyen de la population sur cinq ans. » (ISQ, 2020).

4.2.1. Entreprises agricoles

Crédit photo : Joan Sullivan©. Source : https://municipalite.saint-valerien.qc.ca/vivre-a-saint-valerien/

Le secteur agricole (production laitière, production bovine, porcine et ovine, entreprises maraîchères) représente la plus grande part de l'économie valérienoise. Il s'agit aussi de la base du développement de Saint-Valérien, notamment en ce qui concerne la production laitière, qui façonne encore aujourd'hui les paysages de la paroisse. La présence de production maraîchère sur le territoire est relativement récente, mais prend de l'ampleur depuis les 15 dernières années. À l'inverse, le nombre d'agriculteurs faisant de la production laitière et animalière est en réduction constante depuis 1940 et les exploitations s'agrandissent. Saint-Valérien comptait 112 cultivateurs en 1940, contre uniquement 30 en 1984 (CCSV, 1985, p.504). En 2010, 24 cultivateurs, dont trois producteurs maraîchers occupaient le territoire (C125SV, 2010). À l'heure actuelle, sur les 19 productions agricoles de Saint-Valérien, sept sont maraîchères ou agroforestières. Saint-Valérien compte aussi quelques écuries et ranchs non commerciaux. Certains de ces ranchs ont des chevaux de compétition, offrent des places en pension, ou encore dressent des chevaux pour des clients. Par ailleurs, de nombreuses cabanes à sucre familiales (non commerciales) se trouvent sur le territoire de la municipalité.

Ferme Beauroy

- En fonction depuis 4 générations (1951)
- Production laitière

Ferme Valépierre

- En fonction depuis 6 générations
- Production laitière et porcine

Ferme du Vert Mouton

- Depuis 2008
- Production de légumes certifiés biologiques

Ferme Rocky Chassé

- En fonction depuis 6 générations (1855)
- Production de bovins de boucherie

Ferme Réma

- En fonction depuis 6 générations
- Production de bovins de boucherie

Ferme Val-aux-vents

- Depuis 1996
- Production de légumes et fines herbes certifiés biologiques

Ferme Beaupré

- En fonction depuis au moins 4 générations
- Production laitière, viande de veau et maïs sucré

Ferme du Champ Botté

- Depuis 2018
- Production maraîchère certifiée biologique

Ferme Roclair

- En fonction depuis au moins 1995
- Production ovine (viande)

Ferme Alain D'Astous

- Depuis : Information non disponible
- Production de bovins de boucherie

Ferme La Valloneuse

- En fonction depuis 2008
- Production d'ail certifié biologique

Fermette Les Vains Hectares

- Depuis au moins 2020
- Fermette familiale : Érablière-vignoble-jardins

Ferme Xavier Cimon

- Depuis : Information non disponible
- Production fourragère (autrefois production laitière)

Ferme Yves Cimon

- Depuis : Information non disponible
- Production fourragère (autrefois production laitière)

Ferme Aux Jaseurs des Cèdres

- Depuis 2017
- Entreprise agroforestière (Shiitakés et plantes comestibles)

Ferme Gilles Cyr

- Depuis : Information non disponible
- Production ovine

Ferme RTF

- Depuis : Information non disponible
- Production maraîchère (laitues diverses)

AlphaGene Olymel (autrefois Purporc)

- Ouverture du 1er site vers 1996, gestion déléguée à Olymel en 2021
- Maternité porcine pour la génétique (bien-être animal)

Ferme Régis Cyr

- Depuis : Information non disponible
- Production de bovins de boucherie

4.2.2. Entreprises en mécanique, transports et construction

Garage Jocelyn Saindon
- Mécanique automobile
- Depuis : Information indisponible

Charles Cimon & Fils Inc.
- Camionnage en vrac et excavation
- Depuis 1976

Atelier Gaétan Fournier
- Forge et mécanique agricole
- Depuis 1947

Distribution Sébastien Morin
- Distribution aux entreprises
- Depuis : Information indisponible

Atelier GSP Pro Excursion
- Réparation de véhicules récréatifs et déneigement
- Depuis 1996

Transport Steeve Roy Inc.
- Distribution de produit pétrolier pour un tiers
- Depuis 2015

Multi-Lignes de l'Est
- Lignage de stationnement et marquage routier
- Point de service en construction à Saint-Valérien (Ouverture en 2023)

4.2.3. Autres entreprises

Epicerie Bérubé
- Epicerie de proximité, vente de produits préparés, boulangerie, boucherie et crème molle
- Depuis 2016 (auparavant autres propriétaires)

Dépanneur André Chassé
- Dépanneur de proximité, vente d'appâts pour la pêche
- Depuis : Information indisponible

Fermenterie du Père Canuel
- Fermenterie artisanale développant des produits locaux
- Depuis au moins 2018

Cantine La Bonne Poutine
- Restauration de type casse-croûte estival
- Depuis : Information indisponible

Joan Sullivan
- Photographe professionnelle
- Depuis : Information indisponible

MaTou
- Tatouage et conception artistique
- Depuis au moins 2018

Salon de coiffure Maude Lagacé
- Salon de coiffure
- Depuis : Information indisponible

Céline Gaudreau
- Salon de coiffure
- Depuis : Information indisponible

CHAPITRE 5 : COMITÉS ET POLITIQUES MUNICIPALES

5.1. COMITÉS RATTACHÉS À LA MUNICIPALITÉ

En plus d'être formé de six conseillers et conseillères et d'un maire élu au suffrage universel, le conseil municipal assure la gestion des infrastructures, des politiques municipales et des projets locaux par l'entremise de divers comités, composés en grande partie de bénévoles. La gestion de l'administration municipale et le rôle de greffière-trésorière sont assurés par la directrice générale et l'assistante directrice en formation. En outre, la municipalité compte un inspecteur municipal et de voirie.

Comité voirie : Actuellement formé de deux élus et de la directrice générale, le comité voirie a pour mission de gérer les questions liées à l'entretien et au développement des infrastructures routières de la municipalité, au déneigement et à l'achat des machineries municipales.

Comité consultatif d'urbanisme (CCU) : Le comité est formé d'un élu et de résidents et résidentes bénévoles. Le CCU « a pour mandat de faire des recommandations au conseil municipal en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire. » (MAMH, 2010, n.p.).

Comité de pilotage FAMADA 2022-2032 : Ce comité est formé actuellement d'une élue, d'une organisatrice communautaire du CISSS du Bas-St-Laurent, d'une chargée de projet et de quatre représentantes et représentants des organismes et corporations communautaires de la municipalité (incluant des personnes aînées) (MSV, s.d.-b). Ce comité était responsable de la récente mise à jour de la politique FAMADA de Saint-Valérien.

Comité CPE : Le comité CPE est formé d'une élue et de citoyennes et citoyens bénévoles. Il a été formé pour accompagner la mise en place du projet de construction d'un CPE à Saint-Valérien. Il sera dissous lorsque le CPE ouvrira ses portes.

Corporation des sports et loisirs : Fondée sous sa forme actuelle en 2002, la Corporation des sports et loisirs veille à l'organisation d'activités familiales et intergénérationnelles. Elle soutient l'organisation des activités parascolaires et

organise toute une panoplie d'activités, tant pour les jeunes que pour les adultes. Elle travaille également avec d'autres organismes communautaires dans l'organisation d'événements et de projets pour la collectivité valérienoise. Un élu municipal siège au conseil d'administration de la corporation.

Corporation de développement : Fondée en 1996 à l'initiative de la municipalité, la corporation de développement a pour « vocation première […] de réaliser tout projet qui permette d'améliorer le milieu ou le bien-être de la population de Saint-Valérien […] » (C125SV, 2010, p.500). En collaboration avec le conseil municipal, elle met en place des projets qui favorisent le développement économique, touristique, culturel, social, communautaire et durable. Elle est constituée d'un CA bénévole sur lequel siège une élue ou un élu.

5.2. PRINCIPALES POLITIQUES MUNICIPALES

FAMADA

La politique FAMADA de Saint-Valérien est le résultat de la combinaison des politiques des familles (FA) et Municipalité amie des aînés (MADA) (Centre communautaire de Saint-Valérien, 2022). « La politique FAMADA sert à guider les décisions du conseil municipal, afin de faire valoir la vision « familles » et la vision « aîné.e.s » dans ses projets à venir. » (*idem*, 2022, p. 4). La deuxième version de cette politique 2022-2032 a été officiellement adoptée en 2023. La politique propose un plan d'action qui propose des actions concrètes pour répondre aux quatre priorités qui ont émergé des consultations citoyennes : Habitat et milieu de vie inclusifs donnant accès à des services de santé, sociaux et de soutien familial ; Loisirs et participation sociale ; Transport, mobilité et sécurité ; Communication et information (*idem*, 2022, p.55).

Programme d'habitation durable (Plan d'action d'aménagement du quartier durable)

Dans le cadre de son plan d'action d'aménagement du quartier durable (PAAQD), La municipalité de Saint-Valérien a développé en 2012 le « Programme de subventions et d'attestation Saint-Valérien | Habitation durable » (MSV, s.d.-c., n.p.). Ce programme s'adresse aux personnes qui souhaitent construire une nouvelle habitation sur un terrain situé dans le Quartier Ruisseau-Raphaël. Une grille de pointage développée par la municipalité (adaptée de celle de Victoriaville) indique les

montants subventionnés en fonction des décisions de construction durable. Ce programme vise « la réduction de l'empreinte écologique lors de rénovations ou de constructions neuves et une plus grande participation des citoyens au processus de réflexion autour des choix durables » et la stimulation du développement résidentiel (Beaulieu, 2018). Le PAAQD est la nouvelle appellation du plan de développement durable décrit ci-dessous. Le Plan d'action d'aménagement de quartiers durable de Saint-Valérien a été mis à jour pour la période 2024-2034.

Plan de développement durable

En 2012, Saint-Valérien a adopté son premier plan de développement durable 2012-2022, élaboré par la Corporation de développement (Corporation de développement de Saint-Valérien, 2012). Saint-Valérien est la première municipalité de moins de 1 000 habitants à faire adopter son plan de développement durable par la Fédération canadienne des municipalités (Radio-Canada, 2021). Cette politique vise l'augmentation de l'autonomie de Saint-Valérien dans une perspective durable « par l'encouragement et le développement de diverses initiatives et services locaux […] » (Municipalité de St-Valérien, 2012, p.9).

Projet de règlement sur la démolition d'immeubles

En avril 2023, conformément aux exigences suivant l'adoption de la loi 69 par le gouvernement du Québec (modification de la Loi sur le patrimoine culturel), la municipalité a dû adopter un premier projet de loi sur la démolition d'immeubles (Municipalité de St-Valérien, 2023a). L'adoption de ce projet de règlement implique que la municipalité de Saint-Valérien se dote d'un Comité de démolition.

> *Le mandat du Comité est : 1) d'étudier les demandes de démolition d'un immeuble devant être soumises à l'étude par le Comité selon le présent règlement; 2) d'accepter ou de refuser les demandes de certificat d'autorisation de démolition; 3) de fixer les conditions nécessaires à l'émission d'un certificat d'autorisation de démolition; 4) d'exercer tout autre pouvoir que lui confère la loi ou le présent règlement.* (Municipalité de Saint-Valérien, 2023a, p.3).

Projet de règlement modifiant le règlement de zonage

Ce projet de règlement vise à modifier certaines dispositions du règlement de zonage de Saint-Valérien. Il implique entre autres l'autorisation d'implanter un bâtiment

accessoire isolé en cour avant (plutôt que seulement un garage privé) et d'ajouter un logement intergénérationnel à une habitation unifamiliale isolée sous certaines conditions (Municipalité de Saint-Valérien, 2023b). De plus, le règlement détermine les dimensions des maisons mobiles ou unimodulaires : longueur minimale de 12 mètres, profondeur minimale de 3,5 mètres, superficie minimale de 45 mètres carrés et hauteur maximale d'un étage (six mètres maximum) (*idem*, 2023b). « Toute construction de ce type, de dimensions inférieures, est considérée comme une roulotte. » (*idem*, 2023b, p.2).

Si ce projet de règlement est adopté par la municipalité, les mini-maisons unimodulaires ayant une dimension de 45 m^2 à 55,7 m^2 seraient donc autorisées sur le territoire, ainsi que l'ajout de logements intergénérationnels intégrés à des maisons unifamiliales existantes.

CHAPITRE 6 : VIE ASSOCIATIVE ET COMMUNAUTAIRE

La vie associative et communautaire valérienoise est dynamique depuis les débuts de la paroisse. Les associations étaient au départ surtout à caractère religieux ou agricole (CCSV, 1985). Aujourd'hui, une panoplie d'associations et d'organismes communautaires contribuent à l'engagement bénévole, au bien-être de la communauté valérienoise et à l'organisation de divers événements rassembleurs.[14].

6.1. ORGANISMES ET COMITÉS CITOYENS

CERCLE DE FERMIÈRES DE SAINT-VALÉRIEN

La mission de cet organisme est l'amélioration des conditions de vie de la femme et de la famille ainsi que la transmission du patrimoine culturel et artisanal. Le Cercle de fermières de St-Valérien est présent depuis plus de 90 ans (1931). Ce groupe rejoint majoritairement des femmes âgées de 23 à un peu plus de 80 ans autour d'activités de tissage. Les fermières se rencontrent tous les mois et participent activement aux événements communautaires de Saint-Valérien. Le Cercle de fermières s'implique également dans les activités favorisant les liens intergénérationnels, notamment en collaboration avec la Corporation des Sports et Loisirs et l'École Saint-Rosaire.

CLUB DES 50 ANS ET PLUS

Le club des 50 ans et plus est un organisme à but non lucratif à vocation sociale et récréative. Plus dynamique que jamais, il est présent à Saint-Valérien depuis près de 50 ans (1974). Le Club a instauré et maintient en place de nombreux projets à Saint-Valérien tels que le centre de conditionnement physique accessible sept jours sur sept, situé au Centre Communautaire, ainsi qu'une variété d'activités (jeux de cartes pour les 70 ans et plus, *mini-putt*, cafés-rencontres, etc.). Plusieurs membres des 50 ans et plus sont bénévoles dans différents groupes et organisations communautaires

[14] Les informations présentées dans ce chapitre sont principalement issues de la politique FAMADA 2022-2032 (p.30-35). Des modifications et ajouts ont été apportés au texte original.

et prennent ainsi part au dynamisme de la municipalité, contribuant à la création et au maintien de liens intergénérationnels et valorisant la participation citoyenne.

CLUB DES CHEVALIERS DE COLOMB

Ce groupe a comme mission d'amasser des fonds pour aider les gens dans le besoin. Les membres se rencontrent une fois par mois (pour le conseil et pour l'exécutif). Tous les ans, il organise un brunch de Noël qui rassemble des gens de Saint-Valérien, de Saint-Fabien, de Bic et de Saint-Eugène-de-Ladrière. Ce club organise également des soirées de Bingo et quelques membres vont parfois servir la messe. Cet organisme est ouvert pour tous les groupes d'âge, mais les principaux impliqués sont âgés de 45 à 70 ans, la tendance allant vers les plus âgés. Le groupe réussit à amasser des montants d'argent appréciables, malgré leur regroupement de petites municipalités.

ORGANISME DE GESTION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE

Le Centre Communautaire de Saint-Valérien a pour mission la réalisation, le développement, la gestion et l'animation des infrastructures communautaires utiles au développement et à l'avancement du milieu de Saint-Valérien tout en mettant en œuvre la concertation de tous les intervenants du milieu dans une préoccupation constante d'effets structurants, d'information et de communication dans la communauté.

Cet organisme est né de consultations citoyennes ayant mené à l'acquisition de l'église de Saint-Valérien par la municipalité, puis de sa rénovation écoresponsable et de son administration par un conseil composé d'administrateurs issus des collèges électoraux suivants :

- Vie sociale, 2 sièges :
  - Cercle de fermières
  - Club 50 ans et plus
  - Chevaliers de Colomb
- Bibliothèque
- Citoyens adultes (2)
- Citoyens jeunes
- Sports et Loisirs
- Développement
- Élu-e-s

Cette représentativité des organismes et des citoyennes et citoyens dans la gestion de l'édifice et de ses activités permet une gouvernance partagée et intergénérationnelle qui a valu au Centre Communautaire de Saint-Valérien le prix

de « l'intelligence collective » du Carrefour Action Municipale et Familiale (CAMF) de 2020.

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque de Saint-Valérien est affiliée au Réseau Biblio du Bas-Saint-Laurent. Sa mission est de favoriser les échanges de connaissances et de savoirs. Elle est associée au Fab Lab: livres et nouvelles technologies sont ainsi rassemblés dans un espace confortable et convivial, au service des Valérienoises et Valérienois de tous âges. Une équipe de bénévoles assure la gestion des documents et du matériel ainsi que les périodes d'ouverture de la bibliothèque. Elle est située depuis 2021 à la mezzanine de l'église reconvertie en centre communautaire.

COMITÉ DU TIR DE TRACTEUR ANTIQUE DE SAINT-VALÉRIEN

Créé en 2014, ce comité composé entièrement de citoyens et citoyennes bénévoles organise chaque année un tir de tracteur antique. Cet événement attire des participants et spectateurs des alentours et d'un peu partout au Québec et contribue ainsi au rayonnement de Saint-Valérien. L'événement est organisé au profit des jeunes de la communauté. En 2022, le comité a remis un montant de 2500$ à l'École St-Rosaire de St-Valérien et un montant semblable à l'École Mont-St-Louis du Bic, en plus d'autres montants remis à des organismes qui soutiennent les jeunes[15].

LES VALEUREUX RHIZOMES

Mise sur pied grâce à la Corporation des Sports et Loisirs avec la collaboration de la Corporation de Développement et de Fruits Partagés – Moisson Rimouski-Neigette, cette initiative citoyenne aspire à faciliter la souveraineté alimentaire à Saint-Valérien. L'organisme compte sur l'aide des bénévoles pour ses diverses activités : cueillette des surplus des entreprises maraîchères locales et des arbres fruitiers des citoyennes et citoyens, transformation à la cuisine du Centre Communautaire et organisation de repas communautaires à prix modiques pour redonner le fruit des transformations collectives à la communauté. Cet organisme favorise les rencontres

[15] Les informations de cette section sont issues de la page Facebook du comité : https://www.facebook.com/people/Tire-de-Tracteur-Antique-de-St-Val%C3%A9rien/100064561037311/

et la création de liens intergénérationnels, l'entraide et la solidarité, tout en réduisant le gaspillage alimentaire.

GROUPE VIVA

VIVA est un groupe de parents bénévoles qui offre un soutien aux enseignantes et enseignants selon leurs besoins. Il donne notamment un support dans certaines tâches de bureautique, aide à la coordination d'activités parascolaires, décore l'école selon les thématiques des différentes fêtes dans l'année, s'implique dans les activités de financement de sorties scolaires.

LES ATELIERS DES SAVOIRS PARTAGÉS DE SAINT-VALÉRIEN

En 2021, la municipalité a été approchée pour participer à un projet de recherche universitaire visant à documenter et à soutenir certaines communautés s'orientant vers la transition socioécologique. (Vézina et al., 2022, n.p.).

Le comité valérienois des Ateliers des savoirs partagés[16] (ASP) vise à accompagner la municipalité vers son autonomisation en suivant les principes de la transition socioécologique (*idem*, 2022). Le comité est appuyé par la corporation de développement et est actuellement composé d'une chargée de projet, d'un professeur de l'UQAR, d'un élu, d'une représentante de la corporation de développement et de citoyennes et citoyens. Le comité des ASP organise entre autres des 5 à 7 projections-discussion de films en lien avec la justice sociale et écologique et la souveraineté alimentaire et réfléchit à un projet de plateforme de covoiturage.[17]

Le comité accueillera le projet de Campus buissonnier d'étudiantes et étudiants à la maîtrise en Innovation sociale et en développement durable de HEC Montréal du 9 au 20 juin 2023. Accompagnés par leur professeur Yves-Marie Abraham, ils et elles viendront apprendre comment la population valérienoise parvient et continue à faire rayonner sa communauté, malgré les défis de l'heure.

[16] « Les Ateliers des savoirs partagés […] est une démarche de mobilisation citoyenne qui aspire à créer des relations solidaires, égalitaires et d'apprentissage entre les territoires, les habitant·es et le milieu de la recherche. » (Projet collectif, 2023, n.p.).

[17] Cette citation provient d'un document de travail du Comité des ASP de St-Valérien nommé « PROPOSITIONS ACCUEIL ÉCOLE BUISSONNIÈRE HEC À SAINT-VAL » (2023).

Il est important de rappeler qu'il existe aussi de nombreux liens de partage et d'entraide hors de ces organismes plus « formels ». Exemples : Échanges de conseils et de machineries entre agriculteurs et maraîchers, covoiturage, échanges de services divers entre résidentes et résidents, etc.

6.2. ÉVÉNEMENTS RÉCURRENTS ET FESTIVITÉS

La Fête au village

Créée en 2009, la Fête au village est l'unique événement de type festival ayant lieu à Saint-Valérien. La Fête au village a fêté ses 10 ans en septembre 2019 et est de retour sous une nouvelle formule depuis 2021. La Fête au village 2022 a eu lieu vers la fin du mois de novembre et été l'occasion pour la population de se rassembler lors de deux soirées musicales, un souper communautaire, un marché de Noël, et bien plus encore au centre communautaire de Saint-Valérien.

Souper méchoui annuel du comité du Tir de tracteur antique

Le comité organise chaque printemps un souper méchoui et avec soirée musique country qui attire plus de 250 personnes dans la salle principale du centre communautaire. Ce souper vise à rassembler la population et à financer le Tir de tracteur antique de Saint-Valérien. Le méchoui est fourni par le traiteur *Le festin des Gaulois*, basé à Rimouski. Le Tir de tracteur antique a lieu chaque année le 2e samedi du mois d'août.

Repas communautaires des Valeureux Rhizomes

Le comité citoyen et ses bénévoles concoctent chaque année depuis 2021 le souper de la Fête au village. Le comité organise aussi deux à trois autres soupers communautaires à divers moments de l'année, accompagnés de soirées de jeux de société ou de musique. En 2023, les Valeureux Rhizomes ont organisé un repas communautaire en février et en juin et se préparent pour l'organisation du souper de la Fête au village.

CHAPITRE 7 : PROJETS ET ACTIVITÉS EN COURS

La municipalité de Saint-Valérien bouillonne de projets et activités portés par des citoyennes et citoyens bénévoles de divers horizons et des élues et élus dynamiques.[18]

7.1. LES PROJETS RÉALISÉS ET ACTIFS

Reconversion de l'église en centre communautaire

La transition de l'église de Saint-Valérien résulte « d'une longue démarche de consultation citoyenne entamée suite à l'adoption d'un plan de développement durable 2012-2022 […] La réalisation du projet s'est étalée sur 6 années à partir de l'initiation jusqu'à la réalisation (2013-2018) […] » (Phare Climat, n.d., n.p.). Ce projet a eu de nombreuses retombées au niveau environnemental (réduction des gaz à effet de serre estimée à 49,9 tonnes par an) et social (création d'emplois, développement communautaire et régional) (*idem*, n.d.) dans la municipalité.

Aujourd'hui, au sein de ce tiers-lieu, muni de rampes d'accès et d'un ascenseur monte-charge facilitant l'accès aux personnes à mobilité réduite, nous retrouvons :

- Vestibule chauffé et éclairé accessible 7 jours sur 7, 24h sur 24. Sers notamment d'arrêt sur le trajet d'autobus du transport collectif rural Rimouski-Neigette.
- La bibliothèque municipale et le Fab Lab situés à la Mezzanine (disponible en location), inaugurés en 2021.
- L'enceinte de la patinoire (disponible en location), pour des activités d'hiver comme d'été (ex. : patin, hockey, *pickleball*, fers, pétanque, observation des astres avec le microscope du Fab Lab, etc.) qui a été complètement restaurée en 2023.

[18] Cette liste se veut la plus exhaustive possible, mais il est possible que des projets soient manquants.

- La Grande Salle (disponible en location) où ont lieu des activités diverses pour tous les âges (*pickleball*, cirque pour les enfants, repas et fêtes communautaires, etc.)
- Locaux de rencontre au sous-sol (disponibles en location), dont un local servant de lieu de rencontre et d'activités aux jeunes
- La cuisine commerciale certifiée MAPAQ (disponible pour location), qui sert pour des activités de cuisine avec les jeunes organisés par Valérie Cimon, de cuisines collectives organisées par Jean-Paul Breton et pour les transformations culinaires des Valeureux Rhizomes
- Centre de conditionnement physique géré par le Club des 50 ans et plus et ouvert à toute la population
- Salle avec métiers à tisser du Cercle de fermières
- Forêt nourricière sur un terrain de 100m^2 et bacs de jardinage communautaires
- Parc intergénérationnel

Paniers valérienois

Système de vente en ligne, mis en place en 2020 par la Corporation de Développement, où les producteurs de Saint-Valérien sont en lien direct avec les consommateurs pour offrir leurs produits (Bourdillon, 2020).

Programme ViActive

Donné depuis 2015 par une animatrice-responsable valérienoise spécialement formée par le CISSS : Programme d'activités physiques diversifiées et de saines habitudes de vie pour un meilleur vieillissement en santé globale des personnes âgées de 50 ans et plus, en collaboration avec le CISSS Bas-Saint-Laurent. Exemples d'activités : *pickelball*, randonnée pédestre, rééducation du mouvement, gestion de la douleur, méditation. Les activités sont offertes à toutes personnes de 50 ans et plus souhaitant faire des activités en groupe et dont la condition physique le leur permet (mobilité réduite ou non). Le programme ViActive de Saint-Valérien s'est mérité le 1er prix coup de cœur dans la Revue Agir du Carrefour 50 en mai 2021.

Le quartier d'habitation durable Ruisseau-Raphaël

Ce projet découle du PAAQD et du Plan de développement présentés au chapitre 5. Démarrée en 2012, la première phase du projet prévoyait la vente de 19 terrains abordables « d'une superficie variant de 1 503 à 2 003 mètres » pour la construction de maison durable (Leclerc, 2013, n.p.). Aujourd'hui, tous les terrains prévus à la phase 2 du projet ont été vendus (23 terrains). Un des terrains du quartier est réservé pour l'établissement du CPE de Saint-Valérien.

7.2. PROJETS EN DISCUSSION ET EN COURS DE RÉALISATION

Le CPE de Saint-Valérien

Ce projet, porté par une conseillère municipale nouvellement élue en 2021, répond au besoin criant de places en garderies à Saint-Valérien et aux alentours. La municipalité s'est alliée au CPE l'Aurore Boréale (situé à Rimouski) pour piloter le projet d'instaurer un tout premier CPE à Saint-Valérien (Brassard, 2022). L'ouverture du CPE, qui sera situé au cœur du quartier durable Ruisseau-Raphael, est prévue pour 2024. Ce CPE accueillera 21 enfants, dont cinq poupons au maximum (Garderies au Québec, 2023). En attendant la finalisation du projet, un CPE temporaire a été emménagé dans deux salles inoccupées du centre communautaire et accueille huit enfants et cinq poupons[19] (Radio-Canada, 2023).

Oasis St-Val : éco-hameau et habitations alternatives

Cofondé en 2018 par des familles valérienoises, Oasis Saint-Val est un projet d'éco-hameau qui « se veut une oasis intergénérationnelle, ouverte, résiliente et solidaire […] » (Oasis st-Val, 2023, n.p.). Oasis St-Val est depuis récemment reconnu officiellement comme une coopérative de solidarité sans but lucratif. La coopérative possède un terrain zoné résidentiel et forestier situé dans le 6e rang Ouest de Saint-Valérien. La construction d'un bâtiment commun aux habitants de l'éco-hameau est en cours. Le bâtiment comprendra plusieurs infrastructures communes (cuisine, cabanon de rangements, jardin, etc.). Oasis St-Val souhaite par ailleurs s'allier à la municipalité de Saint-Valérien afin de servir de projet pilote pour l'instauration de formats alternatifs d'habitations (mini maisons sur roues et sur fondation, yourtes,

[19] Un poupon est un enfant âgé de moins de 18 mois.

unités d'habitations accessoires (UHA), communautés intentionnelles, etc.) (Centre communautaire de Saint-Valérien, 2022, p. 67). Cela implique donc une adaptation du schéma d'aménagement et de la réglementation municipale (*idem*, 2022).

Extension du parc régional TERFA à Saint-Valérien

Le parc régional TERFA regroupe la Réserve faunique Duchénier (St-Eugène, St-Narcisse, St-Guy, Esprit-Saint*, Trinité-des-Monts* et Saint-Valérien*[20]), le Canyon des Portes de l'Enfer (St-Narcisse), le Village historique Scott (St-Guy) et l'Aire protégée aquatique Touradi (St-Eugène) sous une même entité (TERFA, 2023). Le maire de Saint-Valérien discute, depuis 2022, de la possibilité d'intégrer les terres publiques de la municipalité dans le parc régional TERFA, notamment le secteur autour du Grand lac Macpès et le secteur de la montagne Ronde. Il n'y a néanmoins pas d'informations rendues publiques pour l'instant à ce sujet, ce projet est donc incertain et sujet à changements.

[20] *Ces trois municipalités n'ont qu'une partie marginale de la Réserve Duchénier sur leur territoire.

CHAPITRE 8 : ENJEUX FONDAMENTAUX DE SAINT-VALÉRIEN

Cette section présente les enjeux divers qui touchent la municipalité de Saint-Valérien et les organismes du territoire. Nous ne tenterons pas ici de proposer des solutions à ces divers enjeux.

8.1. TRANSPORT EN COMMUN ET TRANSPORT ACTIF

La politique FAMADA 2022-2032 résume ainsi les principales causes des enjeux de transport au sein de la municipalité :

> La faible densité d'occupation de Saint-Valérien implique une plus grande dépendance à la voiture pour accéder aux services centraux, mais aussi pour se rendre au travail. Il s'agit d'une réalité que partagent la plupart des milieux ruraux […] (Centre communautaire de Saint-Valérien, 2022, p.19)

En effet, la majorité de la population active valérienoise (84,4%) travaille au sein d'une municipalité voisine, notamment dans des entreprises, institutions et services situés dans la ville de Rimouski (Statistique Canada, 2017, cité par Centre communautaire de St-Valérien, 2022, p.20). Les trajets domicile-travail des Valérienoises et Valérienois durent majoritairement de 15 à 29 minutes (pour 64,7% des répondants) et sont presque toujours effectués en véhicule privé (pour 97,1% des répondants) (*idem*, 2022, p.20). De plus, le peu de jeunes qui demeurent dans la municipalité le temps de leurs études postsecondaires dépend aussi de l'automobile pour se rendre aux établissements scolaires situés à Rimouski.

Le seul mode de transport en commun disponible à St-Valérien est le Transport collectif rural de la MRC Rimouski-Neigette. Le très faible usage de ce système de transport en commun a sans doute plusieurs causes :

- Un nombre limité d'arrêts officiels (seulement deux) qui ne couvrent qu'une minime partie du territoire valérienois et l'absence d'infrastructures visibles à ces arrêts (ex. : grandes affiches et abris-bus) ;
- Des horaires limités et très contraignants (un seul départ en direction de Rimouski à 7h22, et un seul retour vers Saint-Valérien à 17h08) ;
- Absence d'un circuit de transport collectif liant Saint-Valérien et le village voisin du Bic ;
- Méconnaissance de l'existence du service de transport et de son fonctionnement.

Par ailleurs, l'absence de voie cyclable sécurisée au sein du village et des principaux axes routiers de la municipalité, et les dénivelés conséquents pour se rendre aux municipalités voisines n'incitent pas les gens à se déplacer en transport actif. Les rangs 4 Est et Ouest (axes de transport de grande importance dans la municipalité) ne comportent pas d'accotements assez larges pour assurer la sécurité des cyclistes et piétons qui s'y déplacent. La plupart des rues du village ont des trottoirs sécuritaires pour les piétons, mais aucune piste cyclable. Malgré cette réalité, environ 3% de la population active de Saint-Valérien utilise un transport actif pour se rendre au travail (*idem,* 2022, p.20).

Par ailleurs, la présence de transports en commun et la sécurité des déplacements piétons sont un enjeu pour les personnes aînées de Saint-Valérien. En effet, les personnes âgées demeurant à Saint-Valérien dépendent (lorsqu'elles perdent leur permis de conduire) de proches aidants pour se rendre à Rimouski pour avoir accès à plusieurs services importants (rendez-vous médicaux, hôpital, supermarchés, etc.). La dépendance au véhicule privé n'est donc pas seulement un enjeu environnemental, mais aussi un enjeu d'accessibilité et d'isolement social.

8.2. SERVICES DE PROXIMITÉ EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

La pyramide des âges présentée au chapitre 3 de ce document révélait que, contrairement à la moyenne québécoise, la municipalité de Saint-Valérien a une très faible part de sa population qui est âgée de plus de 70 ans. Cette situation inédite pourrait trouver une part d'explication dans l'absence de services de santé et services

sociaux dans la municipalité, alors que la Ville de Rimouski offre de nombreux logements et résidences adaptés aux aînés et situés à proximité de tous les services (notamment des services de santé). En effet, contrairement aux municipalités voisines du Bic (Rimouski) et de Saint-Fabien, Saint-Valérien n'a pas de pharmacie ni de clinique médicale ou de résidence pour aînés sur son territoire.

8.3. ACCÈS À DES LOGEMENTS ABORDABLES ET ADAPTÉS AUX BESOINS DE LA POPULATION

Saint-Valérien compte une forte majorité de maisons unifamiliales sur son territoire. Ces habitations ne sont pas adaptées aux besoins des personnes plus âgées, qui souvent sont en perte d'autonomie ou souhaitent réduire la taille de leur domicile pour des questions d'entretien. Elles ne sont pas non plus adaptées aux jeunes adultes qui n'ont pas encore les moyens de faire l'achat d'une propriété. La formule locative et les logements intergénérationnels pourraient être plus adaptés aux besoins de ces populations et permettre une densification douce du cœur du village, notamment dans le contexte actuel où très peu de terrains zonés résidentiels sont disponibles (Centre communautaire de St-Valérien, 2022). Les unités d'habitations accessoires (détachées ou non détachées) pourraient être intéressantes à autoriser pour diversifier l'offre de logements sur le territoire, tout en rentabilisant les services municipaux. De plus, dans le contexte actuel de forte pénurie de loyers, les prix des loyers ne cessent de grimper à Rimouski et dans les municipalités des alentours[21]. En raison de ce contexte, plusieurs personnes sont prêtes à s'éloigner de Rimouski pour profiter de prix de loyers plus raisonnables.

Pour offrir des logements abordables, Saint-Valérien pourrait s'inspirer de la municipalité de Saint-Eugène-de-Ladrière et de son projet Habitions Nicolas Rioux (Municipalité de Saint-Eugène-de-Ladrière, 2023). Il s'agit « [d']un projet de construction de six unités de logements sociaux pour les familles ayant de faibles et

[21] Selon une enquête du Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ), le prix des loyers a augmenté de 18,3% à Rimouski entre 2021 et 2022. Source : https://www.moutonnoir.com/2022/06/crise-du-logement-les-prix-des-loyers-augmentent-de-183-a-rimouski-selon-le-rclalq/

moyens revenus, […] lancé en 2010 et finalisé en 2012, en collaboration avec l'organisme Accès-Logis […] » (*idem*, 2023, n.p.).

Par ailleurs, la municipalité ne comporte aucune résidence pour personnes aînées, ce qui semble contribuer à leur exode vers les habitations plus adaptées de Rimouski.

8.4. COMMUNICATIONS ET MIXITÉ SOCIALE

Présentement, la municipalité communique à la population via son journal local *Le Jaseur* (distribué par la poste et disponible sur le site internet de la municipalité en format PDF), les pages internet et Facebook de la municipalité et du Centre communautaire. Malgré ces réseaux de communication, « de nombreux services, activités et occasions de participation, pourtant appréciés par un grand nombre, ne sont pas connus de plusieurs Valérienois.e.s. » (Centre communautaire de St-Valérien, 2022, p.54). De plus, certains organismes ont exprimé des besoins au niveau des communications, notamment pour aider à rédiger et transmettre leurs annonces à la population. Certains croient qu'engager une personne qui se chargerait des communications pour les organismes et entre la municipalité, les organismes et les citoyennes et citoyens serait nécessaire. Une meilleure communication pourrait aussi être bénéfique pour la mobilisation de nouvelles et nouveaux bénévoles dans les organismes et divers comités. En effet, il est constaté que ce sont souvent les mêmes personnes qui s'impliquent partout. Finalement, créer de meilleurs ponts de communication pourrait aussi créer et renforcer les liens entre les Valérienois de longue date et les néo-Valérienois.

8.5. INFRASTRUCTURES ET ACTIVITÉS DE LOISIRS

D'après les sondages effectués auprès de la population par le comité de pilotage de la politique FAMADA, « [l]es familles souhaitent […] davantage d'activités significatives spécifiques aux adolescents, aux enfants, aux adultes, ainsi que plus d'options parents-enfants et favorisant les liens intergénérationnels. » (Centre communautaire de St-Valérien, 2022, p.55). La remise en place d'un camp de jour dans la municipalité (fermé depuis quelques années) est un besoin exprimé par de

nombreux parents. Ceux-ci doivent désormais inscrire leurs jeunes aux camps de jour de Rimouski qui n'ont pas assez de places pour tous les jeunes Valérienoises et Valérienois. Pour pallier en partie ce problème, un programme d'activités régulières diverses (bricolage, danse, sports extérieurs) pour les enfants était accessible à faible coût en 2022.

La politique FAMADA énonce aussi les recommandations suivantes des personnes sondées au sujet des infrastructures de loisirs :

- *Bonifier les activités en plein air via :*

- L'aménagement d'accès aux lacs et rivières;

- L'aménagement de sentiers à la Montagne Ronde;

- L'amélioration de l'éclairage des rues et parcs.

- *Bonifier les aires de loisirs extérieurs via :*

- L'ajout de points d'eau potable, de toilettes et de bancs;

- L'installation de clôtures pour sécuriser le Parc-ô-mètre;

- La réparation et mise à jour des modules de jeux pour enfants.

Tant pour les familles que les enfants, la suggestion d'ajouter des jeux d'eau est très populaire. (*idem*, 2022, p.52-53).

La remise en valeur des terres publiques de Saint-Valérien et la mise à jour des infrastructures anciennes (sentiers de la montagne Ronde, belvédères, passerelle et sentiers de la Petite-Rivière-Rimouski) serait bénéfique pour bonifier l'offre d'activités en plein air et faire connaître ce territoire par la population.

8.6. PROTECTION ET MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE

Le patrimoine valérienois et son histoire sont plutôt méconnus, notamment des nouveaux arrivants. Une partie de ce patrimoine est religieux : présence dans tous les rangs et au village de croix de chemin (11 ont été construites à partir de 1898) (CCSV, 1985, p.158), l'église qui a été transformée en centre communautaire, l'ancien presbytère transformé en maison. Les croix de chemin sont toujours présentes, mais ne sont pas mises en valeur. Saint-Valérien a perdu une partie de ce patrimoine, notamment lorsque le pont couvert de la Petite-Rivière-Rimouski, au

niveau du 7e rang, a été remplacé par un pont moderne (entre 1975 et 1985) pour supporter des charges plus lourdes (CCSV, 1985, p.368). Un inventaire du patrimoine matériel et immatériel de la municipalité pourrait être une première étape vers sa valorisation.

LISTE DES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Beaulieu, Z. (2018, 18 janvier). Habitation Durable à Saint-Valérien. *Journal le Mouton Noir*. Consulté le 15 mai 2023, à l'adresse https://www.moutonnoir.com/2018/01/habitation-durable-a-saint-valerien/

Bourdillon, R. (2022, août 18). Consommation locale : Le « Panier valérienois » fait son apparition. *Journal le Mouton Noir*. Consulté le 15 mai 2023, à l'adresse https://www.moutonnoir.com/2020/07/consommation-locale-le-panier-valerienois-fait-son-apparition/

Brassard, M. (2022, 11 février). 21 nouvelles places en CPE à Saint-Valérien. *IHeartRadio*. Consulté le 15 mai 2023, à l'adresse https://www.iheartradio.ca/rouge-fm/rouge-fm-rimouski/nouvelles/21-nouvelles-places-en-cpe-a-saint-valerien-1.17136113

Centre Communautaire de Saint-Valérien. (s. d.). *Mobilisation des adolescents*. Consulté le 15 mai 2023, à l'adresse https://www.centrecommunautaire-stv.com/mobilisation-des-adolescents

Centre communautaire de Saint-Valérien. (2022). Politique FAMADA 2022-2032 (Familiale municipale et Municipalité amie des aînés) de Saint-Valérien. Dans *Municipalité de Saint-Valérien*. Consulté le 15 mai 2023, à l'adresse https://municipalite.saint-valerien.qc.ca/wp-content/uploads/2023/04/Politique-FAMADA-2022-2032-Version-finale.pdf

Centre de services scolaire des Phares. (2016). *Présentation*. École de Mont-Saint-Louis – Saint-Rosaire. Consulté le 15 mai 2023, à l'adresse https://montstlouisstrosaire.cssphares.gouv.qc.ca/presentation/

Comité du 125e anniversaire de Saint-Valérien. (2010). *Et l'histoire continue. . . : Saint-Valérien 1985-2010*. Municipalité de Saint-Valérien.

Comité du Centenaire de Saint-Valérien. (1985). *Revivons notre histoire : La Paroisse et la Municipalité de Saint-Valérien 1885-1985*. Municipalité de Saint-Valérien.

Corporation de développement de Saint-Valérien. (2010). Plan de développement durable de la Municipalité de Saint-Valérien, Bas Saint-Laurent. Dans

Municipalité de Saint-Valérien. Consulté le 18 mai 2023, à l'adresse https://municipalite.saint-valerien.qc.ca/wp-content/uploads/2020/06/PDDint%C3%A9gral_STValerien2012.pdf

Garderies au Québec. (2023). *Centre de la petite enfance st-valérien*. Consulté le 15 mai 2023, à l'adresse https://www.garderiesauquebec.ca/bas-saint-laurent/centre-de-la-petite-enfance-st-valerien.php

Gouvernement du Canada. (2019, 2 avril). *L'Atlas du Canada - Régions physiographiques : Les hautes-terres appalachiennes*. L'Atlas du Canada. Consulté le 4 juin 2023, à l'adresse https://atlas.gc.ca/phys/fr/index.html#Leshautesterresappalachiennes

Gouvernement du Québec. (2012). *Monts Notre-Dame*. Commission de toponymie du Québec. Consulté le 4 juin 2023, à l'adresse https://toponymie.gouv.qc.ca/ct/toposweb/fiche.aspx?no_seq=44832

Gouvernement du Québec. (2019). *Forêt ouverte [Carte interactive]*. Forêt ouverte. Consulté le 15 mai 2023, à l'adresse https://www.foretouverte.gouv.qc.ca/

Institut de la Statistique du Québec. (2020). *Indice de vitalité économique des territoires*. Statistique Québec. Consulté le 17 mai 2023, à l'adresse https://statistique.quebec.ca/fr/document/indice-de-vitalite-economique-des-territoires

Institut de la statistique du Québec. (2023a, mars 30). *Répartition des localités par quintiles selon les résultats de l'indice de vitalité économique [Carte interactive]*. Statistique Québec. Consulté le 17 mai 2023, à l'adresse https://statistique.quebec.ca/cartovista/ivt_mun/index.html

Institut de la statistique du Québec. (2023b, mars 30). *Répartition des MRC par quintiles selon les résultats de l'indice de vitalité économique [Carte interactive]*. Statistique Québec. Consulté le 17 mai 2023, à l'adresse https://statistique.quebec.ca/cartovista/ivt_mrc/index.html

L'Avantage. (2017, 12 janvier). La Caisse est au Bic pour y rester. *L'Avantage*. Consulté le 17 mai 2023, à l'adresse https://www.lavantage.qc.ca/article/2017/01/12/la-caisse-est-au-bic-pour-y-rester

Leclerc, J.-C. (2013, février). À Saint-Valérien : 19 terrains sont disponibles pour « Habitation Durable » . *L'Avantage*. Consulté le 17 mai 2023, à l'adresse https://nouveau-eureka-cc.ezproxy.uqar.ca/Link/uqar1/news%c2%b720130227%c2%b7AGJ%c2%b70012

Leclerc, M. (2012, 13 septembre). *École Saint-Rosaire*. Établissements Verts Brundtland. Consulté le 15 mai 2023, à l'adresse http://evb-bsl.lacsq.org/?p=338

Lévesque, S. (2016, janvier). La coopérative Alimentation La Régionale officiellement fondée. *L'Avantage*. Consulté le 17 mai 2023, à l'adresse https://nouveau-eureka-cc.ezproxy.uqar.ca/Link/uqar1/news%c2%b720160127%c2%b7AGJ%c2%b70002

L'Union des producteurs agricoles. (s. d.). *L'agriculture au Québec*. UPA. Consulté le 4 juin 2023, à l'adresse https://www.upa.qc.ca/citoyen/apprendre/lagriculture-au-quebec

Mantyk, A. (2018, octobre). *Quatre municipalités de Rimouski-Neigette se mobilisent pour leurs ados*. L'Avantage. Consulté le 17 mai 2023, à l'adresse https://www.lelaurentien.ca/article/2018/10/24/quatre-municipalites-se-mobilisent-pour-leurs-ados

Martin, T. (2015, février). Une épicerie coopérative intermunicipale. *L'Avantage*. Consulté le 17 mai 2023, à l'adresse https://nouveau-eureka-cc.ezproxy.uqar.ca/Document/View?viewEvent=1&docRefId=0&docName=news%C2%B720150211%C2%B7AGJ%C2%B70019&docIndex=0

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles. (2015a). Plan d'affectation du territoire public : Bas-Saint-Laurent. Dans *Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles* (Nº 978-2-550-74075-9). Gouvernement du Québec. Consulté le 18 octobre 2022, à l'adresse https://mrnf.gouv.qc.ca/documents/territoire/PATP/Bas-Saint-Laurent/PL-affectation_territoire_public_BSL_MERN.pdf

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles. (2015b). *Carte 5 : Les vocations du territoire public : Plan d'affectation du territoire public du Bas-Saint-Laurent*. Consulté le 19 octobre 2022, à l'adresse https://mrnf.gouv.qc.ca/documents/territoire/PATP/Bas-Saint-Laurent/CA_05_vocations_PATP_BSL_MERN.pdf?1592921152

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles. (2022). *VGO : Portail cartographique* (1.1.0) [Base de données]. Gouvernement du Québec. https://vgo.portailcartographique.gouv.qc.ca/

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. (s. d.). *Répertoire des municipalités : Saint-Valérien*. Consulté le 17 mai 2023, à l'adresse https://www.mamh.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites/fiche/municipalite/10060/

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. (2010). *Participation publique : Dispositifs de consultation*. Consulté le 17 mai 2023, à l'adresse

https://www.mamh.gouv.qc.ca/municipalite-durable/entreprendre-une-demarche/participation-publique/dispositifs-de-participation/consultation/

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. (2022). *100 - MRC de Rimouski-Neigette [Carte]*. Consulté le 15 novembre 2022, à l'adresse https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/cartes/mrc/100.pdf

MRC Rimouski-Neigette. (2003). Plan d'aménagement intégré de la MRC de Rimouski-Neigette réalisé dans le cadre de la délégation de gestion territoriale des terres publiques intramunicipales. Dans *MRC Rimouski-Neigette*. Consulté le 18 mai 2023, à l'adresse https://www.mrcrimouskineigette.qc.ca/wp-content/uploads/2016/10/plan_amenagement_integre.pdf

MRC Rimouski-Neigette. (2019, 23 mai). *Onze projets acceptés pour le développement rural* [Communiqué de presse]. https://www.mrcrimouskineigette.qc.ca/onze-projets-acceptes-pour-le-developpement-rural/

Municipalité de Saint-Eugène-de-Ladrière. (2023). *Logements sociaux : Habitations Nicolas Rioux*. Consulté le 18 mai 2023, à l'adresse https://ladriere.ca/logements-sociaux/

Municipalité de Saint-Valérien. (s. d.-a). *Découvrir Saint-Valérien*. Consulté le 18 mai 2023, à l'adresse https://municipalite.saint-valerien.qc.ca/vivre-a-saint-valerien/

Municipalité de Saint-Valérien. (s. d.-b). *La politique FAMADA 2022-2032 de Saint-Valérien est adoptée !* Consulté le 18 mai 2023, à l'adresse https://municipalite.saint-valerien.qc.ca/la-politique-famada-2022-2032-de-saint-valerien-est-adoptee/

Municipalité de Saint-Valérien. (s. d.-c). *Plan de développement durable*. Consulté le 18 mai 2023, à l'adresse https://municipalite.saint-valerien.qc.ca/plan-de-developpement-durable/

Municipalité de Saint-Valérien. (2023a). 1er Projet de règlement 2023-357 sur la démolition d'immeubles. Dans *Municipalité de Saint-Valérien* (Nº 2023-357). Consulté le 18 mai 2023, à l'adresse https://municipalite.saint-valerien.qc.ca/wp-content/uploads/2023/04/2023-357-1er-Projet-Reglement-DEMOLITION-IMMEUBLES.pdf

Municipalité de Saint-Valérien. (2023b). Règlement 2023-352 modifiant règlement de zonage 2013-270 pour la municipalité de Saint-Valérien afin de modifier certaines dispositions. Dans *Municipalité de Saint-Valérien* (Nº 2023-352). Consulté le 18 mai 2023, à l'adresse https://municipalite.saint-valerien.qc.ca/wp-content/uploads/2023/05/Reglement-2023-352-ZONAGE-2013-270.pdf

Oasis St-Val. (2023, 28 mars). *CHARTE de l'écohameau « OASIS ST-VAL » [Photo]*. Facebook. Consulté le 18 mai 2023, à l'adresse https://www.facebook.com/photo?fbid=540580791521852&set=pb.100067098061421.-2207520000

Phare Climat. (s. d.). *Favoriser les rénovations écoénergétiques pour le centre communautaire de Saint-Valérien*. Consulté le 4 juin 2023, à l'adresse https://www.phareclimat.com/421-favoriser-les-renovations-ecoenergetiques-pour-le-centre-communautaire-de-saint-valerien

Projet Collectif. (2023, 28 février). Les Ateliers des savoirs partagés : des communautés apprenantes, innovantes et solidaires ! *Projet collectif*. Consulté le 4 juin 2023, à l'adresse https://projetcollectif.ca/ateliers-des-savoirs-partages/

Radio-Canada. (2016, 22 juillet). Réouverture de l'épicerie de Saint-Valérien. *Ici Radio-Canada*. https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/794255/saint-valerien-epicerie-reouverture-devitalisation

Radio-Canada. (2021, 31 juillet). Saint-Valérien mise sur le développement durable pour attirer des familles. *Ici Radio-Canada*. Consulté le 4 juin 2023, à l'adresse https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1813208/saint-valerien-agroforesterie-developpement-durable-attirer-famille

Radio-Canada. (2023, 8 février). Un CPE temporaire voit le jour dans le centre communautaire de Saint-Valérien. *Ici Radio-Canada*. Consulté le 4 juin 2023, à l'adresse https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1954721/cpe-saint-valerien-rimouski-neigette

Route des Monts Notre-Dame. (s. d.). *Route touristique des Monts-Notre-Dame*. Consulté le 4 juin 2023, à l'adresse https://montsnotredame.com/

Statistique Canada. (2018, août 15). *Modifications aux chiffres de population et des logements, Recensement de 2016*. Consulté le 4 juin 2023, à l'adresse https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/corr/index-fra.cf

Statistique Canada. (2019, 18 juin). *Profil du recensement, Recensement de 2016*. Consulté le 4 juin 2023, à l'adresse https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F

Statistique Canada. (2022, 9 février). *Profil du recensement, Recensement de la population de 2021*. Consulté le 18 janvier 2023, à l'adresse https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F

TERFA. (2023). *Terfa, qu'est-ce que cela signifie ?* Consulté le 4 juin 2023, à l'adresse https://www.terfa.ca/fr/nouvelles-details/2022/12/01/terfa-qu-est-ce-que-cela-signifie-oe/

Transport collectif rural Rimouski-Neigette (Transport RN). (2021). *Circuits et horaires*. Transport collectif rural Rimouski-Neigette. Consulté le 4 juin 2023, à l'adresse https://transportrn.ca/circuits-et-horaires/

Vézina, M., Bureau-Civil, N., & Leblanc, R. (2022, juin). Saint-Valérien, vers l'autonomie. *Le Mouton Noir*. Consulté le 4 juin 2023, à l'adresse https://www.moutonnoir.com/2022/06/saint-valerien-vers-lautonomie/